This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

F
1054
.S4
D5

A 846,181

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE

F
1054
.S4
D5

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

1672-1900

PAR

N. E. DIONNE

LÉVIS
PIERRE-GEORGES ROY, EDITEUR
1900

GENERAL LIBRARY
UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES · SCIENTIA · VERITAS
1817

95

BIBLIOTHEQUE CANADIENNE

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

1672-1900

PAR

N. E. DIONNE

LEVIS
PIERRE-GEORGES ROY, EDITEUR

1900

F
1054
.S4
D5

Don. Long
Sherbrooke
6-14-44
50525

En livrant au public cette monographie de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, l'auteur n'a pas eu l'idée de lui soumettre une histoire complète de cette intéressante paroisse. Il n'a voulu donner qu'un récit bref et peu circonstancié des événements relatifs à tout ce qui s'est passé, au cours de deux siècles, dans ce petit coin de notre province, devenu important par la fondation d'un collège et d'une école d'agriculture. L'histoire de ce collège et de cette école formerait seule un gros volume. A plus forte raison l'histoire de la paroisse qui les a vus naître et se développer. Nous espérons, cependant, que nos amis verront d'un bon œil ce travail, tout imparfait qu'il est.

N.-E. DIONNE

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE I

LE FIEF DE LA POCATIERE

SOMMAIRE : Description de ce fief.—La paroisse de Sainte-Anne-de-la-Grande-Anse.—François Pollet de la Combe-Pocatière.—Marie-Anne Juchereau, première seigneuresse de la Pocatière.—Description par Bouchette.—Premiers colons.—Leurs démêlés avec les seigneurs.—Affaires de successions.—Notaires.

La paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière forme la limite ouest du beau comté de Kamouraska. C'est une de nos vieilles paroisses ; elle est devenue surtout importante depuis la fondation d'un collège et d'une école d'agriculture. Un journal, spécialement dédié à la classe agricole, y a vécu pendant trente ans.

Formant une anse de trois lieues d'étendue, les terres de Sainte-Anne se prolongent vers le sud jusqu'aux premiers contreforts de la chaîne des monts Alléghanys, et sont arrosées au nord par les eaux du fleuve Saint-Laurent. L'endroit est charmant, la nature diversifiée. Plusieurs petites montagnes très abruptes, que l'on dirait semées comme à plaisir pour rompre la monotonie de la plaine qui s'étend de l'est à l'ouest, presque à perte de vue, reposent l'œil du touriste. Ces espèces de pics, apparemment taillés d'un seul bloc, ont leurs noms particuliers : ici, c'est le mont Salomon, aux formes arrondies, la montagne à l'Ours ; là, c'est la montagne à Boutot et la montagne du Royaume ou du Collège.

M. Arthur Casgrain a laissé dans un poème intitulé " la Grande-Tronciade ", une description assez curieuse de cette paroisse où tant de jeunes gens ont vécu de la vie collégiale, depuis soixante-dix ans :

C'est un ancien qui parle :

" Oh ! que j'aime, Sainte-Anne, à revoir tes grands bois
Où, les jours de congé, nous allions chaque fois !
Et tes nombreux vallons, tes abruptes montagnes
Qui te font si jolie entre toutes campagnes !—
Comment nommions-nous donc chaque bois, chaque mont ?
—Ici c'étaient " les Pins, " là, " le mont Salomon ",
Là-bas, au " cap Martin ", nous faisions la compote,
Nous gravissions parfois la montagne à " Boutotte ".
Et toi, collège aimé, caché dans les sapins,
Que j'aime ton balcon, tes superbes jardins !
Et ton jeu de pelotte assis sur la " grand'butte " !
Et la verte pelouse où nous faisions la lutte,
La côte à vive glace où nous glissions l'hiver,
Et jusqu'à ce grand trou qu'on appelait " l'Enfer ".
Puis, au rocher voisin. " la Cabane des fées ",
Sur laquelle on contait tant de blagues fieffées !
Et puis encore, le " lac ", notre beau lac, là-bas,
Où les grands allaient voir les époux Bourgelas !

La paroisse de Sainte-Anne est tout entière comprise dans le fief de la Pocatière qui fut concédé, le 29 octobre 1672, par l'intendant Talon, à Marie-Anne Juchereau, veuve de François Pollet de la Combe-Pocatière, capitaine réformé au régiment de Carignan et maréchal des logis. Ce fief comprenait une lieue et demie de front, le long du fleuve, et autant de profondeur. Le titre de concession comportait que Marie-Anne Juchereau tiendrait feu et lieu sur ses terres, et que, dans tout contrat avec ses tenanciers, ceux-ci s'obligeraient à résider dans l'année sur leurs propriétés de fraîche acquisition.

Marie-Anne Juchereau ajouta son nom de baptême au fief de la Pocatière, en supprimant le

nom de famille de son défunt mari. C'est ainsi que fut formé le titre du fief de " Sainte-Anne de la Pocatière." Quant à la paroisse même, on la désigna tout d'abord sous le nom de " Sainte-Anne-de-la-Grande-Anse ".

Bouchette décrit ainsi cette seigneurie :

" La seigneurie de la Pocatière, dans le comté de Cornwallis, est située entre Saint-Roch des Aulnaies et la seigneurie de Rivière-Ouelle ; elle est bornée en front par le Saint-Laurent, et au fond par le township non arpenté d'Ixworth ; elle a une lieue et demie de largeur sur autant de profondeur ; elle fut accordée, le 29 octobre 1672, à la demoiselle de la Combe ; c'est à présent la propriété de M. Schmidt (Smith). Il règne une si grande ressemblance entre plusieurs concessions de cette partie, que la description de l'une peut presque servir pour toutes : le sol de celle-ci est très fertile et produit du grain de toute espèce ; la plupart des lots sont dirigés par un bon système d'agriculture et bien peuplé ; le terrain vers les montagnes est d'une bonne qualité, mais aucune partie n'est en labour. Entre autre beau bois de construction, elle produit d'excellent pin ; elle est arrosée par le grand ruisseau, et par plusieurs autres courants d'eau qui font marcher des moulins à grain et des scieries. Elle contient une église qui est entourée de plusieurs maisons très agréablement situées sur le bord de la rivière. Outre la route principale, il y en a quelques autres qui conduisent en différentes directions dans les seigneuries de Saint-Roch et de la Rivière-Ouelle ; elles sont toutes bien entretenues."

M. Bouchette écrivait cette topographie en 1815, par conséquent plus d'un siècle et demi après que Talon eut fait la concession de la seigneurie à la veuve de François Pollet. Il est inutile de dire que la paroisse de Sainte-Anne avait considérablement progressé durant cette longue période. Les terres avaient été défrichées un peu partout, mais principalement le long du fleuve, où elles semblaient plus fertiles.

La colonisation fut lente à se produire dans ce fief éloigné de Québec d'environ vingt lieues, loin de toute communication facile. En 1683 on n'y trouve encore que cinq familles, probablement détachées du groupe de la Rivière-Ouelle, où les colons venant de la côte Beaupré ou de l'île d'Orléans abordaient avec plus de facilité, avec les goélettes qui les transportaient eux et leur bagages. Aussi pouvons-nous établir, sans craindre de nous tromper beaucoup, que les premières familles établies à la Rivière-Ouelle fournirent les plus anciens habitants de Sainte-Anne. Au nombre de ces familles devaient figurer les Lizotte, les Ouellet, les Martin, les Roy, les Dionne, les Guy, les Bouchard, les Lagacé. Les archives de Sainte-Anne font défaut avant 1715. Il nous a donc été impossible de recourir à cette source. Quoi qu'il en soit, les premiers habitants s'établirent le long du fleuve, vers le haut du fief en approchant de Saint-Roch. Voilà ce qui explique pourquoi l'on bâtit la première église ou chapelle si loin du centre du fief seigneurial. Peu à peu la colonisation gagna vers l'est, monta sur le côteau qui domine la vallée longeant le grand fleuve. A la fin du siècle dernier, le centre de la population se trouvait déplacé : il y avait plus de

familles au centre qu'aux extrémités de la paroisse. L'église suivit le gros de la population, et on la construisit à l'endroit où elle se trouve maintenant. Il est assez rare que l'on puisse signaler un semblable cas de déplacement dans l'histoire de nos paroisses canadiennes.

Comme partout ailleurs, les seules difficultés qui y surgirent, furent entre seigneurs et censitaires. Les Edits et ordonnances rapportent plusieurs cas où l'intendant dut intervenir pour régler les différends, même ceux qui survenaient entre habitants.

Augustin Roy dit Lauzier, Joseph Hayot et un nommé Saint-Amant, trois habitants de Sainte-Anne avaient obtenu du seigneur la possession et jouissance de la pêche aux marsouins, depuis l'année 1738 (17 février). Tout alla bien au début, mais un de leurs voisins, du nom d'Antoine Gagnon, s'avisa un jour de tendre une pêche à marsouins pour son propre compte, en face de sa propriété. C'était leur causer un grand tort. Or, le dit Gagnon n'avait point obtenu au préalable la permission de tendre sa pêche. Il avait bien, en réalité, comme les autres censitaires de la Pocatière, acheté un certain lot de terre, mais dans l'acte de vente il n'était nullement question de pêche. L'intendant Hocquart maintint Roy et les autres dans leurs privilèges, et Gagnon fut condamné à se tenir tranquille et à payer les frais de la contestation.

Ceci se passait en 1746. Huit années après, c'est-à-dire en 1754, Jean-Baptiste Dumont se plaignait à l'intendant Bigot, par une requête en bonne et due forme, de ce que le seigneur refusait de lui donner un titre de concession pour une terre qu'il avait achetée de Louis Lauzier,

qui lui, l'avait eue du seigneur D'Auteuil, le 16 juillet 1731. Le billet de concession était sous seing privé et conçu en ces termes :

" Je concède à Louis Loziers une habitation de quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, au second rang joignant François Paradis, aux charges, conditions et redevances des autres habitants de ce rang, dont il prendra contrat en forme, et en donnera grosse au seigneur à ses dépens.

A la Pocatière, le seize juillet, mil sept cent trente-un.

Signé " DAUTEUIL."

A la suite de ce billet était la cession de Louis Lozier, en faveur de Dumont, en date du vingt-deux mai mil sept cent cinquante-deux.

Signé PORLIER, Prêtre pour le dit Lozier qui déclare ne savoir signer.

L'intendant condamna D'Auteuil à donner le titre requis par son censitaire Dumont.

Il était assez fréquent de rencontrer le nom du curé dans les affaires civiles de leurs paroissiens. Comme il n'y avait pas de notaire à Sainte-Anne, le curé était quelquefois chargé de remplir sa fonction. Ainsi nous voyons, en 1738, M. l'abbé Gastonguay faire une élection de tutelle aux mineurs de Joseph Dubé, procéder à l'inventaire de leurs biens, et décider ensuite s'il ne leur serait pas plus profitable de vendre leur terre que de la leur conserver. Marie-Ursule Morin était restée veuve, en 1734, avec deux enfants. Elle était pauvre, bien qu'elle eut une terre de quatre arpents de front. Mais cette terre était presque inculte, et la veuve de Dubé n'avait pas les moyens de la cultiver.

Puis il y avait à payer les rentes aux seigneurs. Il valait donc mieux, pour elle et ses enfants, vendre sa terre que la garder.

En 1736, le même M. Gastonguay procédait à une élection de tutelle aux mineurs de Jean Mignot dit Labrie et de Marie-Anne Dubé. Il faisait en même temps l'inventaire des biens pour les partager entre les co-héritiers de la veuve Mignot, afin de régler les contestations survenues entre les enfants du premier mariage de Mignot et ceux du second.

Dans les commencements de la paroisse, il n'y avait qu'un notaire résidant à la Rivière-Ouelle, le notaire Janeau. C'est lui qui était chargé de recevoir les avis des parents pour les élections de tutelle, pour administrer le serment et faire les inventaires dans les seigneuries de Kamouraska, Rivière-Ouelle et Grande-Anse. Nous trouvons, à cet effet, une ordonnance en date du 17 février 1728, portant que le tuteur et le subrogé tuteur et autres parents de Marie-Anne Pelletier, mineure, s'assembleront chez le sieur Jannot, notaire, à l'effet d'accepter la succession de feu Noël Pelletier, son père, ou d'y renoncer.

Nous trouvons à Sainte-Anne plusieurs noms de famille que l'on a cru de bonne noblesse, comme les Courberon d'Amour, les Boisbrillant de la Durantaye, les Bourgelas de Gênes, les de Courcy. En 1874, M. le curé Paradis célébrait le mariage de Charles Bourgelas et de Malvina de la Durantaye. Notons en passant que " noblesse ", ici est loin de signifier " richesse ".

CHAPITRE II

LES MISSIONNAIRES DE LA GRANDE-ANSE

1685-1749

SOMMAIRE : Sainte-Anne à l'état de mission jusqu'en 1749 — Desservie par les missionnaires de la Rivière-Ouelle jusqu'en 1725. — Premiers missionnaires fixés dans la paroisse. — Première et seconde église dans le haut de Sainte-Anne. — Don du terrain par le seigneur d'Auteuil.

Dans les premiers temps, il n'y avait qu'un seul missionnaire pour subvenir aux besoins spirituels des habitants, depuis la Rivière-du-Sud jusqu'à la Grande-Anse et même plus au-delà sur le littoral du grand fleuve. Ce fut tout d'abord M. l'abbé Thomas Morel, prêtre du séminaire des Missions-Etrangères de Québec ; il administrait les sacrements, et il rédigeait les actes de baptêmes, mariages et sépultures, pour les consigner ensuite aux registres de Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle. Ainsi faisait au début le missionnaire chargé de la desserte de la côte de Beaupré et de l'île d'Orléans : de retour à Québec il entrait aux registres de la paroisse les actes des baptêmes, etc., qu'il avait faits au cours de sa tournée pastorale.

A côté de M. Morel, missionnaire de la côte sud, se trouve aussi le nom de M. l'abbé Pierre-Benoit Duplein, qui alternait de temps à autre avec son confrère. Mgr de Saint-Valier nous a laissé dans

son " Plan général de l'état des missions du Canada ", dressé en 1685-87, un aperçu de ce qu'était alors cette mission : " Le Père Morel, dit-il, âgé de 48 ans, est le plus vieux curé de campagne. Sa sollicitude pastorale s'étend sur plusieurs paroisses naissantes, de la Rivière-du-Loup à la Rivière-du-Sud, distance estimée à 20 lieues, et le nombre total de ses paroissiens est de 328 âmes. Il administre les secours spirituels à l'unique habitant de Camourasca, il visite les 8 familles de la Bouteillerie et les 5 familles de la Combe. (1) De là il se rend à la seigneurie de Saint-Denis, qui renferme 2 maisons et 11 âmes."

Donc, en 1685, il n'y avait encore qu'un seul missionnaire et encore résidait-il à Québec. Mais, l'année suivante, l'évêque nomma un missionnaire avec résidence à la Rivière-Ouelle : ce fut le Frère Nicolas Cadart. Les missionnaires attachés à la paroisse de Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle continuèrent à desservir Sainte-Anne-de la-Grande-Anse jusqu'en 1715. Ce furent le Frère Emmanuel Jumeau (1689-90) l'abbé Pierre Francheville (1690-91) et l'abbé Jean-Bernard de Réqueleyne (1691-1715). Il va sans dire que les actes de l'état civil étaient enrégistrés pêle-mêle, ceux de Sainte-Anne à côté de ceux de la Rivière-Ouelle ; on y trouve même des baptêmes faits au Cap-Saint-Ignace.

Enfin, en 1715, arriva à la Grande-Anse un prêtre fixe, lequel, par un singulier retour des

(1) Ces cinq familles étaient les suivantes : Guillaume Lizot-Anne Pelletier ; Jean Grondin-Xainte Mignot ; René Ouellet-Thérèse Mignot ; Noël Pelletier-Madeleine Mignot ; Jean Pelletier-Anne Langlois.

événements, était chargé de la paroisse de la Rivière-Ouelle. Ce prêtre s'appelait Jacques de Lesclaches : il signait " Missionnaire de la Grande-Anse ". C'est lui qui ouvrit les registres de la paroisse ; son premier acte (1) date du 8 février 1715. M. de Lesclaches résida trois ans à Sainte-Anne. Il était né en 1670, et avait été ordonné à Québec, le 7 octobre 1714. Il quitta Sainte-Anne pour devenir chapelain de l'Hôpital-Général de Québec. En 1734, il acceptait la lourde charge des missions acadiennes. Puis il vint mourir à l'Hôpital-Général, le 31 octobre 1746 et il y fut inhumé..

M. Nicolas-Joseph Chasles succéda, en 1718, à M. de Lesclaches. Il avait été ordonné le 20 février 1717. Il demeura à Sainte-Anne de janvier à octobre 1718, puis il fut nommé à la cure de Beaumont, où il finit ses jours le 23 mars 1754. Comme son prédécesseur en office, il était tenu d'étendre son ministère aux habitants de la Rivière-Ouelle.

Vint ensuite à Sainte-Anne (2) M. Philippe-Pierre Sauvenier de Coppin, ordonné le 5 septembre 1717. Il avait d'abord agi comme missionnaire à Rimouski. L'on voit dans un acte fait à la Rivière-Ouelle, qu'il prend le titre de " Missionnaire de Liesse et " curé " de Sainte-Anne et de ses dépendances ". Cependant il n'était pas curé de Sainte-Anne, dans l'acception propre du mot. L'on constate, en effet,

(1) C'est l'acte de baptême de M. Anne Grondin, fille de Sébastien Grondin et de M.-Anne Pinel.

Le premier mariage fut célébré le 10 novembre 1718, et la première sépulture inscrite aux registres date du 1er octobre 1715.

(2) Novembre 1718.

qu'il n'y avait pas encore de curé titulaire à la Grande-Anse. Ainsi le comporte un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 3 mars 1722, confirmant le Règlement établi par Vaudreuil, Bégon et Mgr de Saint-Vallier en date du 20 septembre 1721, disant : " Et sera la paroisse de la Pocatière desservie par voie de mission, jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'habitants pour fournir à l'entretien et subsistance d'un curé ". M. Sauvenier de Coppin, ayant quitté Sainte-Anne en 1719, (1) ne pouvait donc prendre le titre de curé à l'encontre d'un règlement portant la date du 20 septembre 1721, c'est-à-dire, postérieur de deux années à la date de son départ de Sainte-Anne. Ce prêtre retourna bientôt en France d'où il était venu.

Puisqu'il y avait des missionnaires fixés à Sainte-Anne, l'on est en droit de se demander où était située l'église ou la chapelle destinée au culte public. A venir jusqu'à l'année 1735 il n'y eut qu'une pauvre chapelle en bois, et elle était placée dans le haut du fief, à environ soixante arpents ou trois-quarts de lieue à l'ouest de l'église actuelle ou du village. Ce choix indique assez que le gros de la population s'était porté, comme nous l'avons vu, plutôt vers Saint-Roch des Aulnaies. L'on a cru pendant longtemps que l'on avait construit à ce même endroit deux chapelles. D'autres cependant, de la génération présente, se basant sur une tradition plus ou moins saine, prétendent qu'il n'y eut qu'une seule église dans le haut de la paroisse. Or, la vérité est qu'il y eut deux églises à cet endroit : la première dut être construite vers 1715 à l'arrivée de M. de Lesclaches ; la seconde

(1) Octobre.

fut érigée en 1735, comme nous le verrons plus tard, laquelle fut partiellement incendiée en 1766, sous M. Porlier.

Ce fut le Frère Maurice Imbault qui recueillit la succession de M. Sauvenier de Coppin (novembre 1719). Il desservait en même temps la Rivière-Ouelle, lorsqu'en 1734 M. l'abbé Duchouquet vint prendre charge de cette dernière paroisse. De même que les Frères Cadart et Jumeau, le Frère Imbault appartenait à l'ordre des Récollets, qui, depuis 1670, remplissaient un peu partout les fonctions curiales. Ce dernier demeura à Sainte-Anne pendant douze ans (1719-31), et il conserva beaucoup d'affection pour ses anciens paroissiens. Il y revint à plusieurs reprises, alors qu'il était supérieur de son ordre à Québec. Son dernier acte au registre, en date du 4 octobre 1731, porte sa signature avec le titre de supérieur des Récollets.

M. Louis-Bernard Gastonguay succéda, en 1731, (novembre) au Frère Imbault. Ce fut sous son administration que fut construite une nouvelle église à proximité de la première chapelle. L'acte de donation du terrain en avait été dressé dès 1725, sous seing privé, par M. D'Auteuil, l'un des seigneurs de la Pocatière. Cet acte est ainsi formulé :

" Je, soussigné, reconnais avoir donné, comme par le présent billet je donne l'espace de terre qui est depuis le grand chemin vis-à-vis la pointe de rocher qui forme l'enfoncement de terre où est présentement placé l'ancien presbytère, et cinq arpents ou environ qui vont jusqu'à un fosset qui traverse le grand chemin sur lequel il y a un pont, prenant pour ligne droite le rhumb de vent qui couvre la face du nou-

veau presbytère et la profondeur jusqu'au pied du côteau qui borne l'enfoncement du dit terrain, et ce premièrement pour construire l'église lorsqu'on la bâtira de pierre ".

La nouvelle église fut bénie le 25 juillet 1735, comme on peut s'en assurer par l'acte suivant que l'on trouve inséré aux archives de Sainte-Anne :

" Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil sept cent trente-cinq a été bénite la nouvelle église en pierre de Sainte-Anne par le Révérend Père Simon Foucault, missionnaire du Cap-Saint-Ignace, en notre présence missionnaire de la dite église.

GASTONGUAY, Ptre ".

Comme on le voit par cet act, M. Gastonguay n'était que missionnaire de la Grande-Anse ; par conséquent il n'y avait pas encore de curé titulaire.

M. Gastonguay contribua de sa bourse à l'érection de cette église. L'on constate, en effet, qu'en 1739, lors d'une assemblée de la paroisse convoquée et présidée par M. Pierre de Miniac, archidiacre et vicaire-général, que M. Gastonguay, pour en venir à un règlement de compte avec sa paroisse, renonce à toute réclamation ultérieure, se déclarant payé intégralement.

M. Gastonguay resta sept ans à la tête de la paroisse de Sainte-Anne ; il desservait aussi Saint-Roch. Il eut pour successeur M. Charles Duchouquet, qui quittait la Rivière-Ouelle, où il résidait depuis 1734. Celui-ci signait " Missionnaire de Sainte-Anne et de Saint-Roch ".

En 1741, il bénit une cloche pour son église. Voici l'acte qu'il a dressé à cet effet : " Ce jour

d'huy, neuf juillet mil sept cent quarante et un a été bénite par nous prêtre missionnaire de Sainte-Anne la cloche de Sainte-Anne à qui on a donné le nom de Charles-Louis. Le parrain a été le sieur Dupéré, marchand, et la marraine mademoiselle Louise de Moulevin, femme du sieur Desjardins, qui ont signé avec nous.

J. DUPÉRÉ DUCHOUQUET, Ptre ".

Ce Jean Dupéré était fils de Michel Dupéré, tonnelier, de Québec. Il se maria, le 23 janvier 1747, avec Marie-Catherine Lizot (Lizotte). Parmi ses gendres on trouve des Martin et des Miville. Quant à Louise de Moulevin, femme de Desjardins, nous n'avons pu la retracer nulle part. Les Mouvelin portaient aussi le nom de Colombe.

Cette cloche a existé jusqu'en 1836, alors qu'elle fut cassée accidentellement. On la remplaça en 1837 par une autre du poids de trois cent trente livres, laquelle fut bénite le 9 novembre, comme l'acte suivant l'atteste :

" Ce jourd'hui neuf novembre dix huit cent trente sept, Nous vicaire général et curé de la Rivière-Ouelle, avons béni suivant les rites ordinaires de la Sainte Eglise, une cloche du poids de 330 livres. L'honorable Amable Dionne, seigneur de cette paroisse, et Dame Catherine Perreault, son épouse, étant parrains, sous le nom d'Amable, Charles, Catherine, les présents du parrain et de la marraine outre le trousseau ordinaire sont élevés à soixante quinze piastres et demi, le prix de la cloche est de deux schellings la livre. En foi de quoi nous avons

signé la présente reconnaissance après les susdits seigneur et seigneuresse les jours et an que dessus.

A. DIONNE
CATHERINE PERREAULT DIONNE
L. M. CADIEUX, Ptre, V. G. ".

Cette cloche fut donnée à la paroisse de Saint-Onésime par la fabrique de Sainte-Anne, le 27 septembre 1857. On l'avait remplacée en 1856 par trois autres qui existent encore. La bénédiction en fut faite, le 23 décembre, par M. le grand-vicaire Antoine Langevin, curé de Saint-Basile de Madawaska.

M. Duchouquet partit de Sainte-Anne en 1749 pour la cure de Saint-Pierre, rivière du Sud, et il mourut le 12 février 1779, à Lachenaye, qui fut sa dernière cure.

Telle a été la série des premiers missionnaires de la Grande-Anse, de 1685 à 1749, c'est-à-dire pendant soixante-quatre ans. Après eux commence l'ère des curés titulaires, dont le premier sur la liste est M. Pierre-Antoine Porlier, qui devait fournir une longue carrière comme pasteur, surtout à Sainte-Anne où il vécut vingt-neuf années, les plus belles et les plus brillantes de sa vie.

CHAPITRE III

LE CURÉ PORLIER

1749-1778

SOMMAIRE : M. Porlier joue un rôle dans la guerre des Bostonais contre le Canada en 1775 et 1776 — Ses paroissiens rebelles à la couronne britannique.—M. de Beaujeu et les royalistes.—Incendie de l'église en 1766.—Sa reconstruction.—Administration de M. Porlier.

M. P.-A. Porlier était né à Montréal, le 19 mai 1725. A vingt-trois ans il recevait l'onction sacerdotale ; c'était en juin 1748. L'année suivante, il arrivait à Sainte-Anne.

Ce jeune prêtre était bien doué sous tous les rapports. Sa correspondance avec l'évêque dénote un grand zèle pour le bien des âmes ; le laisser-aller qui y règne prouve qu'il était sur un bon pied d'amitié avec les autorités ecclésiastiques de son temps. Mgr. Briand, entre autres, semblait jouir de son entière confiance, car il le consultait souvent, s'en rapportant surtout à lui, qu'il fût grand-vicaire ou évêque, soit pour élucider des points de morale théologique, soit pour la gouverne de sa paroisse dans des circonstances difficiles. Il en rencontra même de pénibles lors de la guerre des Etats-Unis contre le Canada, en 1775 et 1776, guerre dont le contre-coup se fit sentir jusque dans nos campagnes du bas du fleuve. M. Porlier joua un certain rôle au milieu des siens. Il a laissé le récit

de ces événements dans un mémoire que l'on retrouve dans les archives de l'archevêché de Québec. Ce document inédit est intitulé comme suit : " Mémoires d'observations sur la conduite des habitants des deux paroisses de Sainte-Anne et de Saint-Roch au sujet de l'invasion des Bostonais rebels de l'exécution des ordres de Son Excellence Monsr. de Carleton Pour les repousser de la pointe Lévi sous les ordres de Mr de Beaujeu."

Pour l'intelligence plus complète de la question, qu'il suffise de rappeler qu'après la déroute de Montgomery et d'Arnold, les Yankees ne se tinrent pas pour battus, et dans leur plan de revanche, il se fortifièrent à Saint-Roch, sur les buttes à Nepveu et à Lévis. Wooster, leur général, s'efforça d'enrégimenter des Canadiens-français et il réussit dans une certaine mesure à convaincre plusieurs habitants des campagnes de la rive sud qu'il y allait de leur intérêt d'épouser la cause américaine. M. de Beaujeu, seigneur de l'Ile-aux-Grues et capitaine de milice, se mit en frais de vouloir déloger l'ennemi, et dans ce dessein il fit une levée de troupes royalistes dans ces mêmes campagnes de Saint-Thomas jusqu'à la Rivière-du-Loup. Il recruta ainsi 350 soldats. Mais, les Américains, avertis de ce qui se tramait contre eux, n'attendirent pas qu'on vint les attaquer à Lévis ; ils coururent au devant de l'avant-garde de M. de Beaujeu, composée de soixante hommes. La rencontre eut lieu à Saint-Thomas ; cette poignée de Canadiens fut mise en pleine déroute par les Bostonais, beaucoup plus nombreux et mieux

armés. Cinq soldats canadiens furent tués et dix blessés, et parmi ces derniers se trouvait l'aumônier, M. Bailly. On dit que dans cette rencontre des enfants combattirent contre leur père, des frères contre leurs frères. M Porlier, ne put réussir à empêcher quelques-uns de ses paroissiens de prendre fait et cause pour les Yankees.

Son " Mémoire " est quelque peu diffus. Il en ressort que les Bostonais avaient envoyé des émissaires à Sainte-Anne et dans le voisinage pour y faire des enrôlements d'hommes et des achats de provisions. Il arriva un jour à Sainte-Anne un nommé Pierre Aiot ou Hayot, porteur de proclamations à l'effet de séduire les gens. Un habitant des plus aisés, du nom de Germain Dionne, et son gendre Clément Gosselin, se mirent à la disposition du traître Hayot et ils réussirent à enrôler, malgré le curé, un certain nombre de " meurt-de-faim ". Il y eut à ce propos plusieurs réunions de rebelles à la couronne britannique. Ce mouvement deloyal fut bientôt réprimé, et M. de Beaujeu recruta à Sainte-Anne même plusieurs soldats qui devaient l'aider à chasser les Américains.

M. Porlier se montra dans cette circonstance à la hauteur de sa position, et l'on constate qu'il jouissait de la confiance du lieutenant-gouverneur Carleton et de M. H. Cramahé, ancien administrateur de la Province.

Une forte épreuve pour le cœur de ce prêtre distingué, fut la destruction de son église, le 13 octobre 1766. C'était à trois heures de l'après-midi. Un couvreur avait été chargé par M Porlier de renouveler la toiture en bardeaux. L'ouvrier imprudent s'était imaginé de mettre le

feu à des tas de " ripes " et de copeaux qui, d'après lui, gênaient ses mouvements. Le vent s'éleva tout-à coup, qui transporta, en les faisant tourbillonner, ces brasiers jusque sur le toit de l'église. Tout fut consumé dans l'espace d'une heure. Le curé, qui était à son presbytère, appela au secours les femmes et les enfants et put sauver ainsi tous les ornements et le Saint Sacrement qu'il déposa dans une chambre de son presbytère.

Comme les murs étaient restés intacts, l'on mit peu de temps à réparer le désastre. Dix charpentiers se mirent à l'œuvre, et la couverture fut renouvelée avant les gros froids de l'hiver. Le curé, entre temps, avait organisé des quêtes pour l'aider à défrayer la dépense de 2455 livres que ces travaux coutèrent. Ces quêtes produisirent la faible somme de 342 livres. La Rivière-Ouelle donna 86 livres, Kamouraska, 115, le Cap Saint-Ignace et l'Islet 58, les Sauvages 18, et le tronc du jubilé 65. La paroisse dut fournir le reste ; elle l'emprunta pour en faire la remise au curé qui en avait fait l'avance.

Cette épreuve fut cause que M. Porlier voulut abandonner sa paroisse. Il se sentait attristé et découragé. S'étant ouvert à l'évêque de son désir de changer de cure, celui-ci lui offrit d'aller comme missionnaire chez les Tamarois. Mais il ne voulut accepter qu'à des conditions auxquelles l'autorité ne put se rendre. En 1769 M. Porlier eût pu être nommé curé de Québec, s'il l'avait voulu. Cette fois encore il posa ses conditions qui ne furent pas agréées : Ce fut M. Dosque qui reçut la nomination.

Quelques années plus tard, en 1674, M. Porlier manifesta à l'évêque ses intentions au sujet de la cure de Québec, devenue vacante encore

une fois. Il ne demandait pas la cure, mais il dit qu'il l'accepterait, si on la lui offrait.

M. Porlier quitta Sainte-Anne en 1778. Il aurait désiré un canonicat, et il en fit même la demande à Mgr Briand, qui le traitait bien d'habitude; mais celui-ci mû sans doute par de bons motifs, croyant aussi que ce prêtre était encore apte à rendre des services dans le ministère des âmes, refusa le canonicat et la cure de Varennes qui souriait à M. Porlier. Il obtint celle de Saint-Ours où il mourut en 1790. M. Porlier avait été curé le Sainte-Anne pendant vingt-neuf ans. M. l'abbé Paradis, auteur de " Notes historiques " sur Sainte-Anne, en parle ainsi : " M. P.-A. Porlier eut une administration bien remplie, si j'en juge par le grand nombre de lettres qu'on a de lui sur toute espèce de sujets... Monseigneur Briand parait avoir eu en amitié et en grande estime ce bon curé, car une grande intimité et un grand laisser-aller règnent dans leurs nombreuses correspondances. Dans les registres de baptêmes se trouvent deux approbations épiscopales : l'une en date du 7 juillet 1750, donnée par Monseigneur de Pontbriand, et l'autre, le 5 juillet 1775, donnée par Monseigneur Briand, dans le cours des visites épiscopales. M. Porlier observait, paraît-il, très strictement la résidence, car j'ai cherché en vain une autre signature que la sienne aux actes de baptêmes, sépultures et mariages pendant les vingt-neuf années qu'il a été curé de Sainte-Anne. On doit en conclure aussi qu'il avait une excellente santé."

CHAPITRE IV

LES SEIGNEURS DE LA POCATIÈRE

1672-1900

SOMMAIRE : Les héritiers de Marie-Anne Juchereau.—La famille Ruette d'Auteuil. — En 1767, Charles-Auguste Réaume devient seigneur.—En 1777, Lachlan Smith lui succède.—En 1835, Amable Dionne acquiert la seigneurie et la transmet à sa famille qui la détient actuellement.

De son mariage avec François Pollet M.-Anne Juchereau, seigneuresse de la Pocatière, n'eut qu'une enfant : Marie-Thérèse, baptisée le 27 mars 1672. Son père était mort sept jour auparavant. Cette jeune fille épousa, le 8 octobre 1693, Pierre Lemoyne d'Iberville, fondateur de la Nouvelle-Orléans, et qui mourut en 1706, sur son vaisseau à la Havane. Sa veuve passa en France et devint comtesse de Béthune.

Marie-Anne Juchereau se maria de nouveau, le 23 février 1683, avec François-Madeleine d'Auteuil, seigneur de Monceaux, conseiller au Conseil Souverain et procureur général. De ce mariage naquirent onze enfants, dont les survivants devinrent, en 1737, à la mort de leur mère, co-seigneurs de la Pocatière. Ce furent : Ignace-Alexandre, Charles-François-Marie, Pierre et Louise-Geneviève. Un mot sur chacun d'eux.

Ignace-Alexandre se trouvait à Carthagène, en Espagne, lorsqu'il fit son testament, le 15 janvier 1756, devant Ferdinand-Ximedès de Pineda,

notaire. Il légua à son beau-frère, Jacques-Pierre Daveau de Muy, marié à Louise-Geneviève d'Auteuil, " tout ce qui se trouvait au pouvoir de son beau-frère monsieur De Muy, en dépôt et en confiance, partie des intérêts et hérédité que son défunt frère lui a laissés, et en outre mille piastres de son fonds." On voit dans l'acte que Ignace-Alexandre se prévaut du titre de chevalier-seigneur d'Auteuil en " Monceraine "; il déclare de plus qu'il est le " fils aîné et héritier pour la moitié de la fortune de son père ".

Charles-François-Marie épousa, à Montréal, le 27 septembre 1734, Thérèse Catin, veuve en premières noces de Simon Réaume, marchand. Dauteuil mourut, en 1755, à Saint-Antoine, sur la rivière Chambly.

Pierre épousa Charlotte Piot de Langloiserie, fille ainée de Charles-Gaspard Piot de Langloiserie, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Carignan. Pierre Ruette d'Auteuil s'intitulait sieur de la Malotière. C'est lui qui consentit, en 1725, à donner le terrain de l'église, dans le haut du fief de la Pocatière.

Louise-Geneviève s'était mariée le 30 janvier 1735, à Jacques-Pierre Daveau de Muy, chevalier, capitaine, commandant pour le roi à Détroit. Si on en juge par son acte de sépulture, c'était un bien brave homme, aussi bon citoyen que militaire valeureux. L'acte dit : " Ayant reçu les sacrements avec toute la piété que nous pouvions désirer à la fin d'une vie qui avait toujours été des plus édifiantes ". Il laissa pour héritiers Madeleine mariée à Jacques-Philippe Delisle, en 1760, et Pierre-Charles, marié à Charlotte Réaume, parente de Simon Réaume, dont il vient d'être question.

Tels furent les principaux membres de la famille d'Auteuil et ses alliances. Il était bon de connaître ces détails généalogiques, afin de mieux comprendre le mode dont la seigneurie de Sainte-Anne passa d'une main à une autre. Maintenant arrivons aux faits.

Nous avons dit déjà que, le 29 octobre 1672, l'intendant Talon avait concédé à Marie-Anne Juchereau les terres de la Grande-Anse ou fief de la Pocatière. En 1677 Frontenac et Duchesneau confirmèrent cette concession en faveur de la même personne, et en 1680, Louis XIV ratifiait cette concession.

Le 12 mai 1725, l'intendant Bégon confirmait par un acte spécial un arrangement intervenu le 15 juin 1675 entre Marie-Anne Juchereau, seigneuresse de la Pocatière et Jean-Baptiste des Champs, seigneur de la Bouteillerie, par lequel les terres du long du fleuve à commencer de la concession du sieur Denis en descendant vers la Rivière-Ouelle, devaient appartenir à la dite dame Juchereau, à la réserve d'un quart de lieue de front depuis la Rivière-Ouelle en remontant qui devra appartenir à des Champs.

Il existe en outre un acte sous seing privé entre Pierre-Ruette d'Auteuil, sieur de la Malottière et le sieur des Champs de la Bouteillerie en vertu duquel il est convenu de part et d'autre que le ruisseau nommé le " grand ruisseau " servira de borne pour marquer la séparation des fiefs la Pocatière et la Bouteillerie.

Le fief la Pocatière fut arpenté par le Rouge, dont le procès-verbal porte la date du 16 février 1692.

Le 10 novembre 1736 Michel de la Rouvil-

lière, ordonnateur en la Nouvelle-France, condamnait les habitants de Sainte-Anne intéressés dans la pêche des marsouins, à tenir compte à leurs seigneurs du dixième des huiles, tant pour le passé que pour l'avenir.

Le 8 août 1746, Pierre Ruette d'Auteuil cédait, par son testament olographe, sa part de la seigneurie de la Pocatière, à Charles et Simon Réaume, moyennant la somme de dix mille livres tournois payables aux enfants de Daveau, sieur de Muy, pour les désintéresser ainsi que lui-même.

Le contrat de vente de cette partie de la seigneurie de Sainte-Anne fut passé le 31 octobre 1746. On y voit intervenir Jacques Daveau comme procureur fondé d'Ignace Alexandre Ruette d'Auteuil, de Madeleine Ruette d'Auteuil, veuve de Charles Pothier de Courcy, chevalier, de Charles Ruette d'Auteuil et de son épouse Thérèse Catin, veuve de Simon Réaume. Le prix de vente est de vingt mille livres.

Le 6 juillet 1763, Thérèse Catin donnait tous ses biens meubles et immeubles à son fils Charles Réaume, qui se trouvait à hériter de la part de sa mère dans la seigneurie de la Pocatière. Il ne restait plus à celui-ci pour devenir l'unique seigneur d'acheter la part de Madeleine d'Auteuil, épouse de Charles Daveau, sieur de Muy. C'est ce qui eut lieu, le 9 juillet 1767, pour la somme de six mille livres tournois.

Le 23 octobre 1777, Lachlan Smith achetait de Charles-Auguste Réaume la seigneurie de Sainte-Anne. Au bas du contrat est la quittance de Guillaume Grant, député-receveur général du domaine du roi, pour la somme de 170-13 4

louis représentant le droit de quint et le tiers du droit d'achat.

Lachlan Smith resta seigneur de Sainte-Anne tant qu'il vécut. En mourant il légua ses biens à ses enfants. Son fils John Gow Smith, peu soucieux de conserver un patrimoine aussi précieux, commença en 1824 à vendre le fief de la Pocatière par morceaux. Quelques années plus tard, M. Amable Dionne, riche marchand de Kamouraska, résolut de devenir l'unique propriétaire de cette vaste seigneurie, à laquelle il devait annexer le fief Saint-Denis, d'une demi-lieue de front, sur deux de profondeur, borné au sud-ouest partie par la seigneurie de Saint-Roch et partie par le township d'Ixworth. Le 16 mars 1830, il acheta la moitié du fief de la Pocatière et les sept seizièmes du fief Saint-Denis pour la somme de 2650 louis.

Le 10 juillet de la même année, M. Dionne acheta un quart du fief de la Pocatière et les cinq-seizièmes du fief Saint-Denis, de John Fraser, qui avait acquis cette partie du dit fief d'Andrew-Lachlan Fraser.

Le 1er octobre 1832, M. Dionne acheta un-huitième de Joseph Ouellet, époux de Louise-Esther Fournel, dont la mère Marie Smith avait été mariée à Jean-François Fournel, notaire domicilié à Sainte-Anne. M. Dionne paya 627-5-5½ louis pour sa nouvelle acquisition.

Enfin, le 22 septembre 1835, le même put acquérir le dernier huitième du shérif de Québec, lors d'une vente qu'il fit des biens de Virginia Smith, sœur de John Gow. Comme elle était mineure, un nommé Edouard Lizotte agit com-

me son tuteur " ad hoc " pour les fins de cette transaction.

Le 19 mars 1835, M. Amable Dionne rendait foi et hommage au château Saint-Louis, comme unique seigneur des fiefs de la Pocatière et de Saint-Denis.

Le seigneur Smith résida à Sainte-Anne et y vécut longtemps avec sa famille. Bien qu'il eût la réputation d'être fanatique en religion, il n'en épousa pas moins une catholique du nom de Barbara Bytown. Lorsque les paroissiens construisirent une nouvelle église dans le centre du fief, le seigneur Smith se dépouilla de tous ses droits seigneuriaux sur le terrain affecté aux fins religieuses, environ six arpents. On rapporte de lui qu'il avait donné ordre de ne jamais laisser entrer de prêtres dans sa maison, même si sa femme tombait gravement malade. Or, il arriva qu'un jour celle-ci fut frappée de maladie, durant l'absence de son mari. On envoya chercher le curé, qui administra la malade. A son retour, M. Smith apprit la nouvelle sans trop montrer de mécontentement.

Le seigneur Smith devint très riche et il sut conserver sa fortune intacte. Mais après sa mort son fils fit sauter les écus sans se préoccuper du lendemain. John Gow se mina en prodigalités et ruina ses sœurs. Tout ce que nous en savons, c'est que l'une d'elles dut se livrer à l'enseignement et que le fils finit par scier du bois dans les rues de Québec pour gagner sa vie.

Le 30 mars 1822, M. C.-F. Painchaud, alors curé de Sainte-Anne, écrivait à Mgr Plessis que le seigneur Smith et son fils avait abjuré le

protestantisme et qu'ils feraient leur première communion à courte échéance.

La seigneurie de la Pocatière est restée dans la famille Dionne jusqu'à aujourd'hui. L'honorable M: Amable Dionne la transmit à son fils Elisée, conseiller législatif, qui à sa mort la légua à sa femme née Têtu, encore vivante.

CHAPITRE V

LES CURÉS DE SAINTE-ANNE

1778-1814

SOMMAIRE : Les successeurs de M. Porlier à la cure de Sainte-Anne.—MM. Lefèbvre et Foucher.—Construction d'une nouvelle église au centre de la paroisse.—La fête de la bonne sainte Anne.—Pourquoi elle fut interdite.—Le vieux cimetière du haut de la paroisse restauré en 1895.—Nombre d'inhumations faites dans le cimetière jusqu'en 1804.—M. le curé Griault.

De 1778 à 1780 la paroisse de Sainte-Anne fut tour à tour desservie par M. Pierre Huet de la Valinière, sulpicien, et M. Jean-Baptiste Deguire, qui n'y séjournèrent qu'une année seulement. Aussi leur administration n'offre aucune particularité saillante. M. de la Valinière eut quelques mécomptes, et il se plaignait de l'ingratitude des gens. Il était natif de Varades, dans le diocèse de Nantes, et était arrivé sous diacre en 1754. En 1779, il dut quitter le Canada, d'après l'ordre du gouverneur : il se réfugia à Baltimore, chez les Sulpiciens. M. de la Valinière revint au Canada en 1792, et il finit ses jours à Paris en 1806, à l'âge de 74 ans.

M. Jean-Baptiste Deguire avait été ordonné en 1779, et Sainte-Anne fut sa première cure. Quand il mourut, en 1815, il était curé de Vaudreuil. Avant d'être prêtre, M. Deguire s'était marié, et il avait eu un fils, Joseph, qui, devenu

prêtre à son tour, lui tint lieu de vicaire à Vaudreuil.

M. Jean-François-Xavier Lefebvre succéda à M. Deguire en 1780. Son administration assez heureuse, dura quatorze ans. C'était un prêtre soigneux, et tout à sa besogne. Sa correspondance démontre qu'il suivait avec attention la conduite de ses paroissiens, et pour la rendre meilleure, il ne se gênait pas de consulter les autorités ecclésiastiques de qui il relevait. C'est ainsi qu'en 1781, il écrivait à l'évêque au sujet d'un nommé William Ross, surintendant des pilotes à l'île du Bic, qui se plaignait que son banc à l'église avait été vendu sans sa permission. Il reçut l'abjuration d'un allemand du nom de Jean-Christophe Schmidt. Ce Schmidt épousa le 20 juin 1785 Marguerite Arcouet. Il était natif de Crafenrode, en Allemagne. Il y avait à cette époque plusieurs familles allemandes dans le pays. Ce fut par son entremise que la fabrique fit en 1781 l'acquisition d'un calice, d'un ciboire, d'un soleil et de burettes d'argent, au coût total de 1068 livres, dont il avait fourni de sa bourse 264 livres. En 1782 il acheta un ostensoir, une paix d'argent, une boîte d'argent pour conserver les saintes huiles, un bénitier d'argent et un ornement rouge et blanc, qui coutèrent 1982 livres. En 1784, il acheta un antiphonaire, un psautier et un graduel pour la somme de 2,700 livres.

M. Lefebvre mourut à Sainte-Anne et fut inhumé dans l'église, le 27 mai 1794. Ce fut M. Bernard-Claude Panet, alors curé de la Rivière-Ouelle, qui présida à ses obsèques. M. Joseph Verreau, curé de Saint-Roch lui avait, administré les derniers sacrements. M. Lefebvre naquit

à Québec, le 30 janvier 1745 ; il n'était donc âgé que de quarante-neuf ans lorsqu'il mourut.

La paroisse de Sainte-Anne n'eut pas de curé avant l'automne de 1794. Elle fut desservie dans l'intervalle par M. Charles Genets. Arriva, en octobre, M. Charles Chauveaux, prêtre de trente-huit ans, et de constitution délicate. Il mourut deux mois après son installation, et il fut inhumé au commencement de décembre, dans l'église, à côté de son prédécesseur M. Lefebvre. M. Chauveaux était un prêtre d'une grande distinction. Malheureusement il ne vécut pas assez vieux pour donner la mesure de ses talents, mais le clergé avait déjà appris à apprécier ses vertus sacerdotales

Les ossements de MM. Lefebvre et Chauveaux furent exhumés en 1802, et placés dans la nouvelle église, sous la chapelle dédiée à saint Antoine de Padoue.

A la mort de M. Chauveaux, M. Panet curé de la Rivière-Ouelle, fut chargé de la paroisse de Sainte-Anne jusqu'à l'arrivée de M. Antoine Foucher en mai 1795. Dans l'intervalle les habitants, tout alarmés de se voir sans prêtre au milieu d'eux avait adressé à l'évêque une requête demandant la nomination immédiate d'un curé. Cette requête, assez curieuse était signée par les citoyens dont les noms suivent :

Augustin Dionne	J.-B. Cazes
Joseph Roy	L.-F. Dupuy
Pierre Dionne	Joseph Sasseville
François Aubut	Zacharie Ouellet
Basile Ouisse	François Ouellet
Moïse Hudon	Pierre Sirois
Pierre Fournier	Joseph Dionne

Jérôme Carron	Sébastien Ouellet
Jean Bouchard	Jos. Lussier

M. Antoine Foucher avait été curé de Saint-Henri de Mascouche avant de venir à Sainte-Anne. C'était un prêtre qui comptait vingt années de sacerdoce ; il avait donc toute l'expérience nécessaire pour prendre charge de cette paroisse assez florissante. Aussi ce fut durant sa gestion que fut construite une église dans un endroit plus central. Malgré tout l'attrait et les commodités que le voisinage de l'ancienne pouvait apporter aux nouveaux colons, ceux-ci s'étaient établis peu à peu vers le bas, et en 1744 le plus fort noyau de la population était de ce côté. Consulté alors sur l'à propos de construire l'église où elle est aujourd'hui, Mgr de Pontbriand avait recommandé aux habitants d'accepter le don du terrain et puis d'attendre des circonstances plus favorables pour bâtir. Mais en 1750 il révoqua cette permission, pour des motifs qu'il serait oiseux de faire connaître. En 1795, les circonstances ne se trouvant plus les mêmes, l'évêque approuva le changement, et M. le curé Foucher se mit résolument à l'œuvre. On acheta le terrain de Jean-Baptiste Pelletier au prix de 750 livres de vingt sous. Le seigneur Smith renonça à tous ses droits sur le lot, qui comprenait environ six arpents en superficie. Il fallut cinq ans pour construire l'église, car l'on constate qu'en 1800, le curé disait la messe dans l'église neuve.

Ce fut sous M. Faucher que l'autorité ecclésiastique, justement alarmée à la vue des désordres causés par l'ivrognerie, dont la recrudescence se faisait surtout sentir lors de la fête de

sainte Anne, patronne de la paroisse, en ordonna la suppression en date du 10 juillet 1806. Les Sauvages du Nouveau-Brunswick contribuaient pour une large part à ce malheureux état de choses. Nous en avons la preuve par une lettre que M. Louis-Joseph Desjardins écrivait à M. Painchaud, alors qu'il était missionnaire dans la Baie des Chaleurs : " Arrêtez-donc les Sauvages voyageurs qui passent chez vous en pélerinage pour la grande Sainte-Anne du Nord. Ils se coupent la gorge à la Pointe-Lévy ; on dit qu'ils vous ont donné aussi du chagrin à Ristigouche ".

La fête de sainte Anne reprit vigueur sous M. Painchaud, qui avait une dévotion particulière à la grande thaumaturge du Canada.

M. l'abbé Paradis écrivait en 1869 : "Quelques paroissiens de Sainte-Anne se rappellent encore bien de M. Foucher : c'était un aimable homme, joviai et bon causeur. Excellent chantre et prédicateur renommé, il faisait l'orgueil de ses paroissiens dont il était très aimé et qui le virent avec peine demander son rappel. On dit que M. Foucher regretta lui-même amèrement d'avoir donné sa démission ; mais le coup était porté, l'évêque ne rendit pas sa parole au bon curé qui partit les larmes aux yeux ".

M. Foucher fut aussitôt nommé curé de Lachenaie, et il y resta jusqu'à sa mort qui arriva le 1er juin 1812.

Ce fut sous l'administration de M. Foucher, pendant qu'il veillait à la construction de la nouvelle église que fut ouvert en octobre 1799 un cimetière dans le centre de la paroisse, à

deux pas de cette église. (1) Jusque là l'on avait déposé les restes mortels des paroissiens dans un cimetière situé à proximité de l'église du haut de la paroisse. Quatorze cent cinquante six personnes, y compris les enfants, reposaient encore dans ce champ mortuaire en 1896, (2) lorsque M. l'abbé Fraser, curé de Sainte Anne, se mit en frais de relever les murs ruinés de cette nécropole abandonnée à elle-même depuis un siècle. Cette heureuse idée fit vite son chemin et le 17 septembre de la même année, il y eut à cette occasion une grande cérémonie religieuse qui attira non seulement les habitants de Sainte-Anne, mais aussi ceux de la Rivière-Ouelle, de Saint-Roch, de Saint-Jean, de l'Islet, de Sainte-Louise, de Saint-Onésime, de Saint-Pacôme, de Saint-Denis, de Saint-Pascal, de Kamouraska, de la Rivière-du-Loup et même de Québec. Plus de deux mille personnes assistèrent à cette fête paroissiale consacrée à la mémoire de cette petite armée de défunts, ancêtres d'un grand nombre de personnes présentes.

Une grande croix en fer découpé repose sur une base en marbre où se lit l'inscription suivante :

" C'est ici le premier cimetière de Sainte-Anne de la Pocatière où reposent les corps de quatorze cent cinquante-six défunts inhumés durant la période de quatre-vingt quatre ans et neuf mois.

(1) La première sépulture qui y fut faite, fut celle de François-Maurice Pelletier, arrière grand-père de l'honorable Louis-Philippe Pelletier. La dernière eut lieu en novembre 1891. 5295 personnes y furent enterrées.

(2) Comme il existe une lacune dans les registres, du 12 juillet 1755 au 10 novembre 1759, il est assez probable qu'il y eut un plus grand nombre d'inhumations dans ce cimetière.

"Leurs descendants reconnaissants ont érigé ce monument à leur mémoire le 17 septembre 1896."

Cet hommage de reconnaissance fait honneur aux paroissiens de Sainte-Anne, mais M. l'abbé Fraser, en y attachant son nom, s'est assuré la gratitude de sa paroisse, peut-être s'est-il fait là-haut un groupe d'amis et d'intercesseurs qui l'aideront à trouver moins lourd le fardeau curial.

Au nombre des personnes inhumées dans le premier cimetière nous trouvons le plus fréquemment les noms de famille qui suivent : Ouellet, Grondin, Pelletier, Dionne, Martin, Miville, Pinel dit Lafrance, Lagacé, Boucher, etc.

Parmi les personnes les plus marquantes, l'on remarque Joseph Dionne, le premier notaire décédé à l'âge de 75 ans ; Augustin Roy-Lauzier, capitaine de milice, décédé le 12 avril 1790, à l'âge de 88 ans et 7 mois ; son fils Augustin, marchand ; J. Pelletier, capitaine de milice, mort le 15 décembre 1797, à l'âge de 49 ans ; le docteur Jean Dalen, décédé le 7 janvier 1747 ; le docteur Pierre le Breton dit la Lancette, décédé le 9 août 1796 ; plusieurs marchands, entre autres Joseph Meneux-Châteauneuf, décédé le 28 juin 1751, Joseph-Lefebvre Duchouquet, décédé le 29 juillet 1768, Jean-François Caron décédé le 13 avril 1790 ; Jacques Bois, lieutenant de milice ; Bernard Lizotte, capitaine de milice, décédé le 9 octobre 1780.

Il s'y trouve plusieurs octogénaires et une centenaire : celle-ci s'appelait Marie-Anne Héron, veuve de Jean Laveau, morte en 1793, à l'âge de cent cinq ans. Parmi les octogénaires citons : Sébastien Bonin (1741), Alexandre Dubé (1782)

Jean Laveau (1760) et Louis-Ignace Boucher (1786) morts à quatre-vingts ans ; François-Marie Lefebvre (1786) et Antoine Gagnon (1798) morts à quatre-vingt-un ans ; Joseph Lizotte (1789) mort à quatre-vingt-deux ans ; Jean Dionne (17.2) et Pierre Jovin (1765) morts à l'âge de quatre-vingt-quatre ans ; Amable Jérôme Dupuis (1780) et Joseph Lagacé (1796) morts à quatre-vingt-cinq ans ; René Ouellet (1722) et André Lagacé (1727) morts à quatre-vingt-sept ans ; Etienne Grondin (1796) mort à quatre-vingt-huit ans ; et Pierre Miville (1787) mort à quatre-vingt-neuf ans.

Il existe depuis 1891 un nouveau cimetière, situé à une vingtaine d'arpents à l'est de l'église, près des pins : on l'appelle " le cimetière des pins ". Il fut béni le 5 novembre par M. l'abbé Emile Dionne, professeur au collège. On y a déjà inhumé plus de quatre cents personnes.

M. Jean-Baptiste Griault vint à Sainte-Anne dans l'automne de 1806. Il avait dû quitter la cure du Cap Saint-Ignace pour plaire à son supérieur, car il avait contracté dans cette paroisse des attaches qui lui semblaient impossibles à rompre. Cependant il accepta le changement, et Sainte-Anne lui fit sans doute oublier les beaux jours de son existence au Cap ; il y vécut heureux, malgré sa faible santé et ses habitudes sédentaires. M. Griault avait la spécialité de chanter très mal : on dit même qu'il ne chantait pas du tout, et que c'était le maître chantre qui le suppléait dans les intonations et même dans le chant de la " Préface " et du " Pater ". Il confessait toujours dans sa chambre au presbytère, de peur de contracter quelque maladie à l'église. Sa naïveté était charmante, et les

vieux racontent de lui des anecdotes fort désopilantes.

M. Griault eut d'abord pour vicaire en 1813, M. Chèvrefils, et en 1814 M. Antoine Manseau qui assista à sa mort, le 8 mai 1814. Mgr B.-C. Panet, curé de la Rivière Ouelle, présida aux funérailles du défunt, qui fut inhumé dans l'église, à côté de MM. Lefebvre et Chauveaux. Ce fut en 1808 que M. Fournel, notaire, demanda que le vieux presbytère et son emplacement fussent vendus pour construire une maison d'école.

M. Manseau resta à la tête de la paroisse jusqu'au mois d'août, puis M. F.-X. Marcoux vint le remplacer en attendant l'arrivée d'un nouveau curé. Ce fut M. Charles-François Painchaud qui prit charge de la paroisse à l'époque de la retraite ecclésiastique.

CHAPITRE VI

LE CURÉ PAINCHAUD

1814-1829

SOMMAIRE : Arrivee de M. Painchaud.—Réformes à opérer.—Charité du nouveau curé.—Soins qu'il donne aux malades.—M. Painchaud apprécié comme curé et comme écrivain.—Son hospitalité —Son dévouement à l'éducation de la jeunesse.—Sa résolution de bâtir un collège.—Préliminaires de cette fondation.—Travaux des paroissiens.—Bénédiction de la première pierre du collège.

Sainte-Anne, en 1814, comptait plus d'un siècle d'existence, et cependant c'était encore une paroisse mal organisée en dépit de son antiquité relative. L'église n'était pas terminée à l'intérieur, et le clocher faisait défaut. Quant au système d'éducation paroissiale, il y avait beaucoup à réformer, bien qu'il y eût une école tenue par un professeur respectable nommé par le gouvernement. Robert Dupont était peu instruit, partageant en cela le sort de plusieurs de ses collègues dans l'enseignement. Son école relevait de l'Institut royal, fondé en 1802, sur des bases vicieuses, et dont le fonctionnement devait être nécessairement vicieux. Dupont étant canadien-français et catholique, pouvait toujours faire du bien dans sa paroisse.

M. Painchaud se trouva quelque peu embarrassé au début. Seul, dans une paroisse de onze cents communiants, avec cette école imparfaitement organisée, il se trouvait en face de dif-

ficultés que le temps et la patience devaient vaincre. Mais il importait qu'il prît l'initiative et poussât à la roue. Ses premiers efforts, quelque bien dirigés qu'ils fussent, ne lui réussirent pas, et il éprouva un peu de découragement, soit qu'il craignît de ne pouvoir donner libre carrière à son zèle ou s'imaginât qu'un autre réussirait mieux à développer les œuvres déjà fondés. " Je ne puis me faire ici, écrivait-il à Mgr Plessis, et je préfèrerais me rapprocher des Trois-Rivières ou de Montréal." L'évêque ne parut tenir aucun compte de cette lettre, où dominait la note décourageante. M. Painchaud resta à son poste, et il reprit avec ardeur le cours de ses travaux, se livrant au ministère des âmes avec tout le zèle que Dieu sait faire germer dans le cœur de ses apôtres. Bientôt le presbytère de Sainte-Anne devint trop étroit pour contenir la foule des pauvres, des malades, des infirmes, des déshérités de toutes les paroisses environnantes. La bourse du curé était ouverte à tous les mendiants, d'où qu'ils vinssent, et sa charité devint bientôt proverbiale. Les médecins étant alors peu nombreux, et souvent les malades trop pauvres pour se payer le luxe d'une guérison conforme à toutes les règles de l'art, M. Painchaud commit l'imprudence, bien pardonnable, d'administrer des médicaments à quelques pauvres familles, et il obtint des succès qui ne tardèrent pas à le mettre en vogue. De proche en proche sa réputation d'habile guérisseur s'étendit tout le long de la côte, et il lui fallut bon gré mal gré donner des soins aux gens qui avaient recours à sa science. Il en venait ainsi de toutes les paroisses du sud, et l'affluence devint si grande, que le curé, n'en

pouvant plus. avertit ses confrères que désormais il ne soignerait que les pauvres, à condition qu'ils fussent porteurs d'un certificat signé de leur curé attestant leur incapacité à payer le médecin. Ce procédé lui procura un peu de répit, mais il n'en continua pas moins à guérir ceux qui se présentaient. Nous disons " guérir " et ce mot n'est pas impropice, car M. Painchaud connaissait une foule de recettes utiles qu'un homme de l'art n'eût pas désavouées. Lors de l'épidémie de choléra, en 1832, ce fut grâce à son intervention heureuse que des cholériques recouvrèrent la santé. Son " modus operandi " se trouve en toutes lettres dans le " Canadien ", et à soixante ans de distance, avec tous les perfectionnements de l'art moderne, il serait imprudent de déclarer que son mode était irrationnel.

M. Painchaud n'oublia jamais que le prêtre est le médecin des âmes, qui sont souvent plus malades que les corps. Il trouvait assez de loisirs pour conserver quelques heures de ses journées à la visite des malades que la mort devait bientôt frapper, ou de ceux qu'une coupable indifférence faisait remettre à plus tard la grande affaire de leur salut.

A travers les occupations multiples de son ministère M. Painchaud trouvait le temps de travailler pour son propre compte. A l'exemple de plusieurs de ses confrères, peu nombreux cependant, qui faisaient marcher de front la culture des sciences et toutes les exigences de la vie sacerdotale, il consacrait une fraction de son temps à l'étude des auteurs sacrés et des auteurs profanes, et si on examine de près les écrits qu'il a laissés, même en excluant ses

correspondances multipliées, on est encore plus étonné de son ardeur au travail que de la variété de ses connaissances. Il ne rivalisait avec personne ; et sans émulation, sans songer aux éloges, il travaillait de toutes ses forces, parce qu'il n'était jamais plus heureux qu'en travaillant. Cependant les talents de M. Painchaud dans la poésie, les sciences, la théologie, la philosophie, le firent moins rechercher que le charme de ses entretiens. Ceux qui l'ont fréquenté dans ses belles années, conviennent qu'ils les enchantait par ses récits toujours variés ou par des réflexions tour à tour sérieuses et badines que l'à propos et l'expression rendaient originales, lors même qu'elles n'avaient pas le mérite de la nouveauté. Son hospitalité, aussi proverbiale que sa charité, lui valut une clientèle d'hôtes qui entretinrent avec lui des rapports d'amitié constants. Sans compter tous les prêtres de son voisinage, attirés à Sainte-Anne par l'attrait de ses réceptions on comptait des laïques distingués. Parmi ceux-là nous pourrions citer M. de Gaspé, l'auteur des " Anciens Canadiens ", sir E-P. Taché, l'honorable M. C.-E. Casgrain, sir John Caldwell, Frédéric Weyss, arpenteur, un érudit et un fin causeur, l'avocat Elzéar Bédard, de Québec, et combien d'autres ?

M. Painchaud prêchait très-bien. Aussi instruisait-il son peuple avec le plus grand soin. Son éloquence renfermait les qualités les plus propres à capturer l'attention de l'auditoire. Sa parole chaleureuse et convaincue inspirait la sympathie, et l'on ne sortait jamais de ses instructions sans éprouver le désir de devenir meilleur. Lorsqu'il était lui-même sous le coup d'une vive impression, son cœur si impressionnable s'abandonnait tout entier à l'expression

de ses joies ou de ses douleurs. On entrevoyait alors la beauté de cette âme vraiment sacerdotale, si aimante pour ceux qui lui étaient confiés. M. Painchaud avait une dévotion particulière à la sainte Trinité. Aussi qu'il était beau de le voir, au jour où l'Eglise célèbre cette fête sublime ! Il devenait alors comme un tout autre homme, tant il était pénétré de la grandeur incomparable de ce mystère sacré. Sa figure s'illuminait, sa parole trouvait des accents qui embrasait le cœur de ses paroissiens. Cette sorte de transfiguration lui fit comme une auréole dont les rayons pénétrèrent jusque dans la plus humble chaumière de Sainte-Anne. Aussi qu'y a-t-il d'étonnant qu'il ait laissé après lui une réputation de vertus qui n'est pas encore disparue ?

Nous avons vu qu'il existait à Sainte-Anne, en 1814, une école royale et c'était la seule pour une paroisse de quinze à seize cents âmes. M. Painchaud, qui aimait tant l'éducation à tous ses degrés, comprit bientôt qu'il y avait une réforme à faire. Ouvrir de nouvelles écoles ? Il lui eut fallu des ressources spéciales; quant à compter sur le bon vouloir des habitants et surtout sur leur persévérance dans une œuvre de cette nature, c'eût été imprudent. Il existait trop d'apathie ou trop d'indifférence chez les uns ; pour d'autres l'école était un obstacle à l'agriculture, un acheminement vers la ruine. Comment dissiper ces préjugés populaires ? Qui aurait le courage de se mettre à la tête d'un mouvement favorable à l'éducation, non seulement pour la paroisse de Sainte-Anne, mais aussi pour les paroisses voisines, dont plusieurs, comme Kamouraska et la Rivière-Ouelle, étaient beaucoup plus populeuses ?

C'est alors que M. Painchaud, mis en face d'une réalité de plus en plus désespérante, résolut de bâtir un collège dans sa paroisse. Après quelques négociations avec l'évêque, et avoir obtenu son approbation, il réunit sa paroisse, le 8 mars 1827. On organisa un comité de treize citoyens avec M. Painchaud comme président. Ce comité était composé de John Smith, vice-président ; Isaac Hudon, trésorier ; Julien Saillant, secrétaire ; Rémi Piuze, Vincent Dubé, François Miville, Joseph Anctil, J.-B. Ouellet, François Antil, Pierre Sirois et Clément Bois.

Le lendemain, 9 mars, le comité donnait, par contrat passé devant maître Piuze, notaire, l'entreprise de la construction du collège à François Richard et à Antoine Gagnon, moyennant la somme de 500 louis. Les deux entrepreneurs s'engageaient à commencer les travaux le 20 juin suivant, et à les terminer au mois d'octobre 1828. L'édifice devait être en pierre, à trois étages, de quatre-vingt treize pieds de long, sur quarante-trois de large et trente-sept d'élévation, mesure française.

Le mois de juin 1828 fut témoin des premiers travaux au collège. Les matériaux arrivaient de tous côtés, pendant que des ouvriers creusaient les fondations. Les habitants de Sainte-Anne firent preuve d'un grand zèle, et M. Painchaud lui-même était partout à leur tête, au champ comme à la forêt, se multipliant pour stimuler ce zèle. La maçonnerie commença bientôt, et le 2 juillet eut lieu la bénédiction de la pierre angulaire. La paroisse de Sainte-Anne avait alors fourni pour la construction du collège de six à sept cents louis. Il y avait eu une crise de générosité que M. Painchaud seul avait

su provoquer. La reconnaissance a consigné aux archives du collège les noms de ceux qui vinrent en aide au curé de Sainte-Anne. Argent, matériaux, journées de travail gratuit, voyages pour transporter le bois, la chaux, la pierre, rien n'a été oublié. Le bien que les autres faisaient à l'éducation en contribuant à l'érection de son collège, il le regardait comme fait à lui-même, et il voulait que sa gratitude fût connue des générations futures.

De sa propre main M. Painchaud abattit les arbres qui couvraient l'emplacement du collège ; il allait lui-même en traîneaux à bâtons couper le bois de charpente. Même labeur pour arracher la pierre dans les champs et la charroyer. Ses paroissiens se portaient en masse aux corvées. Comment auraient-ils pu refuser leur concours à ce curé qui ne disait pas : " Allez ! " mais " Allons ! " M. Painchaud se montrait toujours à la tête des travailleurs, et s'il remarquait parmi eux quelques symptômes de découragement : " Ne voulez-vous pas, leur disait-il, faire instruire vos enfants ! Ne voulez-vous pas avoir des prêtres dans vos familles ! Ne voulez-vous pas que ceux de votre chair et de votre sang montent un jour à l'autel ! Allons-y donc de tout cœur et bâtissons, nous pauvres, bâtissons un beau collège ! Nous réussirons ! Et les paroissiens, remplis d'un nouvel enthousiasme, se répandaient à sa suite dans les champs et dans la forêt ; le bois et la pierre s'amoncelaient : maçons, charpentiers et manœuvres poussaient activement les travaux, si bien que, vers la fin d'octobre 1827, la maçonnerie était terminée. On put poser le toit avant les neiges et les froids

de l'hiver ; le comble fut levé le jour des Morts.

A peu de distance des ruines de l'église du haut de la paroisse, on voit encore les restes d'un ancien fourneau à chaux ; c'est une vieille relique contemporaine de la construction du collège. Voici à quelle occasion il fut construit. Lorsque M. Painchaud se fut décidé à bâtir son collège, il eut d'abord l'intention de n'employer que du bois, parce qu'une des nombreuses difficultés qu'il avait à surmonter était de ne pouvoir se procurer que difficilement de la chaux. Mais il y avait dans le haut de Sainte-Anne un de ces cultivateurs intelligents, comme il s'en trouve toujours dans chaque paroisse, qui comprennent l'importance de l'éducation. Ce brave cultivateur était un des amis intimes de M. Painchaud, et il fut un de ses meilleurs supports dans l'œuvre qu'il voulait entreprendre. " Si on bâtit en bois, dit-il, ce ne sera qu'une école qui pourra brûler et ce sera fini, ce ne sera pas un collège pour y faire des prêtres." M. Painchaud lui proposa de construire un four à chaux, et d'y faire transporter la pierre de la Malbaie. Le cultivateur agréa la proprosition : le four fut fait et béni solennellement par M. Painchaud. Cet homme s'appelait François Roy, qui fit instruire tous ses enfants : trois furent médecins et un autre arpenteur et député à l'Assemblée législative.

SECONDE PARTIE

CHAPITRE I

LE CURÉ PAINCHAUD (SUITE)

1829-1838

SOMMAIRE : Bénédiction du collège.—Ouverture des classes.—Incident politique : MM. Dionne et Casgrain.—M. Painchaud écrivain et chantre.—Maladie de M. Painchaud. —Sa mort.—Deuil général.—Son corps transporté à l'Ile-aux-Grues.—Translation de ses restes à Sainte-Anne.—Chapelle Painchaud.

La bénédiction du collège se fit le 23 septembre 1829. M. Painchaud, qui savait faire grand, vit à ce qu'on déployât toute la pompe possible. Dès le matin, le canon placé sur la montagne avait annoncé à la paroisse en liesse et aux étrangers des lieux circonvoisins, que ce n'était pas un jour ordinaire qui commençait. Le chemin qui conduit de l'église au collège était tout balisé et pavoisé de drapeaux aux couleurs vives et variées. Mgr de Fussala célébra une grand'messe à laquelle assistait tout le clergé du district. A l'issue de l'office pontifical, le Prélat, revêtu de ses habits les plus riches, se rendit au collège, à la suite du cortège qui défila processionnellement, au chant du psaume " Nisi Dominus ædificaverit domum, " etc. M. Painchaud, seul sur le perron du collège, reçut Sa Grandeur en La saluant par ces mots de l'Evan-

géliste : " Benedictus qui venit in nomine Domini ". Puis la procession, continuant sa marche triomphale, ne s'arrêta que sur le pallier du second étage, où Mgr Signay fit la bénédiction de l'édifice. Le " Te Deum " entonné, la procession se reforma pour retourner à l'église. Pendant toute cette cérémonie, le canon de la montagne grondait à intervalles réguliers.

Le premier jour d'octobre 1829 le collège ouvrait ses portes aux élèves, et il ne les a pas refermées depuis soixante-dix ans. Pendant cette période il a fourni au clergé trois cents prêtres et aux carrières libérales un grand nombre de médecins, d'avocats, de notaires, d'arpenteurs, de fonctionnaires publics. La paroisse de Sainte-Anne s'énorgueillit de ses quarante-deux prêtres, dont six dans la famille Richard, quatre dans la famille Dionne et trois dans la famille Potvin. Les Guy, les Gagnon, les Dubé, les Grondin, les Bossé, les Deschênes ont aussi plusieurs représentant dans la famille sacerdotale. Citons de mémoire ceux qui ont jeté du lustre sur leur paroisse natale par leurs talents et leurs position sociale : l'honorable Elizée Dionne, le juge Lavergne, l'abbé Lagacé, Mgr Bossé, l'arpenteur Roy, G. Amyot, l'honorable Thomas Pelletier, etc. Combien de ces personnages tant ecclésiastiques que laïques, auraient pu s'instruire, s'ils n'avaient pas eu ce collège à leur proximité ?

Au cours de son administration comme curé de Sainte-Anne, M. Painchaud fut entraîné, et par la nature de son tempérament et par la position éminente qu'il occupait dans les rangs du clergé, à se mêler aux questions religieuses les plus délicates. La politique même ne le

laissa pas indifférent. C'était en 1830. M. Charles E. Casgrain et M. Amable Dionne se présentaient conjointement comme candidats pour le comté de Kamouraska. Les " patriotes " du comté offrirent la candidature à M. Marquis, de Saint-André, et à M. Elzéar Bédard, avocat de Québec. La lutte fut très chaude. Les patriotes avaient à combattre l'influence du gouvernement, outre celle d'un seigneur généralement estimé, allié à toutes les hautes familles du comté, et celle d'un des plus riches marchands de la côte sud. M. Painchaud était pour Bédard, son ami intime. Toute la paroisse de Sainte-Anne vota pour Bédard. Cependant MM. Dionne et Casgrain sortirent victorieux de la bataille électorale. On fit un grand triomphe, le premier de la sorte, depuis Kamouraska jusqu'à Sainte-Anne. Rendus à la Rivière-Ouelle, les partisans victorieux dételèrent les chevaux des deux élus, et traînèrent eux-mêmes la voiture jusqu'à un bosquet où se prit un diner champêtre. Puis la procession continua par le chemin de la rivière Saint-Jean, passa par le chemin de l'église, et puis s'en retourna en traversant le village. M. Painchaud ne dut guère goûter cette démonstration dans sa paroisse où le triomphe des autres ne pouvait altérer le chagrin de la défaite chez les siens. Il n'en fit rien paraître, et il continua à vivre en dehors des passions politiques, prenant sa meilleure plume pour traiter des sujets plus en rapports avec son caractère et aussi avec ses ressources intellectuelles. M. Painchaud était un lettré pour son temps : tous les genres lui étaient indifférents, mais il s'essaya surtout dans la polémique sur des sujets religieux. Il fournit aux journaux

des écrits sur l'éducation, des études physiologiques, des dissertations sur la phrénologie et le magnétisme, la médecine, la météorologie, le spiritisme. Il cultivait aussi les muses latine et française. Quand il voyagait, il tenait un journal et y notait ses observations.

M. Painchaud possédait une voix admirable, et si l'on croit, à ce propos, la tradition encore vivace, il n'eût pas de supérieur dans le clergé de son temps ; bien différent, sous ce rapport de son prédécesseur M. Griault. Lorsqu'il montait à Québec, et s'il y passait le dimanche, c'était lui qui célébrait l'office à la cathédrale. Pendant la " Préface " et le " Pater " on eût entendu voler une mouche, tant le peuple goûtait le charme de cette voix mélodieuse. " C'était un chansonnier vivant, écrit M. J.-G. Barthe, et il avait une voix unique, surtout pour certains morceaux de chant sacré, au moyen desquels il faisait vibrer les âmes et enchantait les oreilles les moins exercées de ses auditeurs. On accourait, par exemple, de plusieurs lieues pour lui entendre chanter une préface, et, dans la semaine sainte, on se l'arrachait pour les " Lamentations " auxquelles il donnait un accent qui attendrissait jusqu'aux âmes les moins familières avec la langue dans laquelle il exécutait ces sublimes et prophétiques appels d'un Isaïe ou d'un Jérémie ".

M. Barthe ajoute que M. Painchaud " était un homme du monde à son heure, comme s'il avait été élevé pour la cour ; avec cela, nature superbe, joviale et sympathique ". Personne ne soutiendra que la soutane doit être le drap mortuaire de l'amabilité ; aussi ce fut une des qualités particulières à M. Painchaud d'avoir su, au

milieu des tracas qui l'assaillirent vers le déclin de sa carrière, se montrer, dans la société, toujours gai et spirituel. Qui lui reprochera ces transports d'une âme s'épanouissant aux doux rayons de la joie d'une bonne conscience ? Peu de curés ont su, comme lui, quel parti nous pouvons tirer de nos rapports avec le monde extérieur qui, s'il est la source de bien des maux, est aussi quelquefois le réservoir de beaucoup de bien. Voilà pourquoi M. Painchaud s'était imposé l'obligation de remplir exactement tous les devoirs de bienséance qui pouvaient le rapprocher davantage de ses amis. Il avait compris qu'il ne suffit pas d'aimer les hommes en général, mais qu'on doit encore avoir soin d'avertir, de temps en temps, les individus de son existence, et cela par des procédés agréables ou obligeants.

Ce fut vers la fin de l'année 1837 que M. Painchaud se sentit frappé de la maladie qui devait le conduire si vite au tombeau. Il avait alors demandé un vicaire ; mais, au commencement de décembre, éprouvant un mieux sensible, il écrivit à l'évêque qu'il n'en avait plus besoin. Il était écrit qu'il supporterait seul jusqu'à la fin le fardeau de sa cure. La paroisse comptait environ dix-huit cents communiants. Il est vrai que M. Mailloux, directeur du collège, entendait quelques confessions, mais il s'en tenait aux personnes, qui plus avancées dans la pratique de la perfection chrétienne, avaient recours à la communion fréquente.

Quoi qu'il en soit, M. Painchaud déclinait visiblement vers la tombe. Les occupations nombreuses et incessantes du ministère curial, les soucis que lui apportait l'administration

financière de son collège, et toute la peine qu'il s'était donnée depuis quelques mois pour régler ses affaires temporelles, contribuèrent, sans aucun doute, à abréger la vie de cet homme bien constitué. Chez lui le moral était aussi affecté que le physique, et durant l'année qui précéda sa mort, il disait souvent : " Je suis malade, et mon mal est ici ", en portant la main au cœur.

Vers le quinze janvier, il prit le lit pour y rester jusqu'à l'heure fatale. L'avant-veille de sa mort, il reçut le saint Viatique, avec une piété vraiment angélique, après avoir, le jour précédent, reçu l'Extrême-Onction. Enfin M. Painchaud remit sa grande et belle âme à son Créateur, le vendredi 9 février, à trois heures de relevée, entre les bras de MM. Mailloux, Pilote et Moïse Fortier, de ses neveux J.-E. Landry et François Painchaud, de sa sœur Justine, et de sa nièce Elizabeth Painchaud. Son agonie n'avait duré que cinq minutes.

La nouvelle se répandit dans la paroisse avec la rapidité de l'éclair, et elle jeta la consternation au sein de toutes les familles ; car le défunt avait su conquérir l'estime et la vénération de ses paroissiens durant les vingt-trois ans et demi de son séjour au milieu d'eux. Que dis-je ? Ce n'était pas seulement leur estime qu'il commandait ; il en était adoré comme le meilleur des pères. Aussi, que de larmes versées en ce jour là sous le toit du pauvre, qui avait été le témoin de son éminente charité ?

Et au collège, dans ce cher collège, quel deuil immense, quel vide irréparable ? On ne verrait plus ce bon prêtre se mêler aux jeux des élèves, apporter la note gaie à leurs conversa-

tions, charmer tout le monde par ses fines reparties, ses saillies heureuses et le tout enjoué de ses manières ! On n'entendrait plus cette voix sympathique dont les accents harmonieux élevaient l'âme jusqu'à Dieu ! On ne verrait plus le Fondateur !

Ce fut aussi un deuil général dans toute la province. Qui ne connaissait pas, à Montréal comme à Québec, dans les campagnes comme dans les villes, le nom de ce prêtre au cœur généreux, qui avait doté son pays d'un établissement déjà prospère et plein des plus belles promesses ? Mgr Signay, Mgr Turgeon, M. C.-F. Cazeau adressèrent à M. Mailloux des lettres de condoléances exprimant tous leurs regrets de cette mort imprévue. La presse consacra à sa mémoire des articles élogieux.

M. Painchaud avait ordonné dans son testament que son corps fût transporté et inhumé à l'Ile-aux-Grues, sa paroisse natale. Comme ce n'était pas simplement son désir, mais une expression formelle de sa volonté, l'on dut s'y conformer à la lettre. En conséquence, après un service solennel célébré à Sainte-Anne, le corps fut placé dans un charriot traîné par deux chevaux. Le convoi se mit en route après le diner, et vers deux heures, le lundi 12 février. MM. Mailloux, Beaulieu, Pilote, Pelletier et Langlois formaient tête au cortège, suivis par les citoyens de la paroisse.

Le cercueil fut déposé, le soir, dans le presbytère de l'Islet. Le lendemain, après un libéra solennel, on se rendit jusqu'au Cap Saint-Ignace, d'où l'on traversa le fleuve pour arriver à l'Ile-aux-Grues, dans l'après-midi.

Le 14 février, il y eut un service solennel dans la petite église de l'île. M. Mailloux, char-

gé de prononcer l'oraison funèbre, fit couler bien des larmes dans cet auditoire, composé de parents et d'amis du vénéré fondateur.

Pendant cinquante-trois ans le corps de M. Painchaud a reposé sur son île chérie, à l'ombre du modeste sanctuaire où les siens avaient prié depuis trois quarts de siècle. Ils l'ont conservé comme une relique précieuse, jusqu'à l'heure où les anciens élèves du collège voulurent s'en constituer les gardiens et les protecteurs. Ses restes furent transportés à Sainte-Anne le 15 juin 1891 et déposés, le 23, dans une chapelle spéciale érigée par les anciens élèves reconnaissants sur le flanc de la montagne, à l'endroit même où se dressait jadis le " berceau " au toit de chaume, dans sa corbeille de houblon verdoyant, à l'extrémité ouest du jardin des petits écoliers. La chapelle Painchaud est devenue un lieu de pélerinage. On ne va pas au collège sans rendre visite à celui qui y repose.

CHAPITRE II

M. MAILLOUX

1838-1848

SOMMAIRE : M. Mailloux directeur du collège.—Nommé curé à la mort de M. Painchaud.—Travaille à rendre son peuple vertueux.—Prêche contre l'ivrognerie et le luxe.—Charité de M. Mailloux.—Il s'intéresse aux progrès du collège.—Erige une nouvelle église.—Quelques détails sur M. Mailloux après son départ de Sainte-Anne.—Ses dernières volontés.—Sa mort.

Le successeur de M. Painchaud à la cure de Sainte-Anne fut M. Alexis Mailloux, qui depuis quatre ans, remplissait au collège les fonctions de directeur. Il n'avait accepté qu'à son corps défendant cette charge un peu lourde ; pour laquelle il ne se sentait aucune disposition. Et puis il savait bien que, malgré la fermeté de M. Proulx, le directeur sortant, malgré son zèle et sa vertu, les élèves n'avaient pu se départir de cet esprit de relâchement qui les éloignait de l'observance de la règle, tant les fausses manœuvres de l'administration Chartier avaient produit de funestes résultats. Il fallait une main de fer pour asservir à la discipline une jeunesse systématiquement insoumise. Or, l'évêque connaissait l'inflexibilité de caractère de M. Mailloux, ses talents peu ordinaires et surtout sa grande piété et ses vertus. Il n'en fallait pas davantage pour que le nouveau directeur parvint un jour à semer la piété et le bon ordre au

sein de ce collège à peine sorti de l'enfance. M. Mailloux se mit résolument à l'œuvre et les élèves durent bientôt se plier aux exigences disciplinaires ; les débuts furent bien pénibles ; l'autorité dut sévir parfois avec une rigueur inexorable, en usant de procédés que l'on trouverait aujourd'hui trop sévères et qui n'étaient pas toujours goûtés par M. Painchaud. De là des froissements sans nombre et une tension constante de rapports entre le directeur et le supérieur du collège. Tous deux cependant agissaient en vue du bien, mais chacun entendait y arriver à sa façon. M. Mailloux s'en tenait à la discipline absolue, M. Painchaud prêchait toujours la douceur, la clémence.

Quoi qu'il en fût, M. Mailloux finit par avoir raison des élèves indisciplinés, et lorsqu'il les eût habitués à suivre les réglements de point en point, il n'eut qu'à vouloir pour introduire la piété au collège. Aussi, disons le bien haut, c'est grâce à lui si les élèves de Sainte-Anne ont été, de tout temps, des enfants vertueux. Lorsque M. Mailloux prit la direction de la paroisse il s'efforça encore de répandre le goût des dévotions, qui répandues dans les familles, contribuèrent à apaiser bien des discordes et à éteindre beaucoup d'abus criants, entre autres le luxe et l'ivrognerie, deux des plus grandes plaies de nos campagnes. M. Mailloux comprit qu'il devait s'attaquer immédiatement à ce double ennemi de ses compatriotes, et il n'y alla pas de main morte, car ce qu'il voulait, il le voulait bien. Nommé supérieur du collège en même temps que curé de la paroisse, il apporta à ces deux ministères le zèle d'un apôtre, la science d'un théologien et le savoir faire d'un financier.

La croisade qu'il devait continuer plus tard dans nos campagnes et dans les régions de l'Illinois, il la commença à Sainte-Anne. Son tempérament d'apôtre le faisait se dépenser jusqu'à l'héroïsme. Il ne voulut jamais connaître les douceurs d'un repos absolu, du moins tant que ses forces ne lui firent pas défaut. Les nuits blanches, les voyages à pied, les privations d'un repas, n'étaient pour lui, que bagatelles. Il eût donné sa vie pour ses ouailles sans la moindre hésitation de sa part. Quelle charité chez cet homme ? Sa dîme n'entrait dans son grenier que pour retourner aux pauvres de sa paroisse. C'est à peine s'il en conservait assez pour sa subsistance et pour sa garde-robe. Toujours pauvrement mis, il voulait par là donner l'exemple de la modestie et de l'économie, deux vertus qui brillèrent chez lui du plus vif éclat.

Afin de faire mieux pénétrer dans la masse les vertus qui lui manquent ou n'attendent que l'occasion favorable pour se développer, M. Mailloux s'adressa à son évêque pour obtenir ce qu'on appelait alors l'Indulgence de la Toussaint. Elle fut offerte dès l'automne de 1837 à la piété des fidèles. Le 28 février 1844, M. Mailloux fondait la Confrérie du Sacré-Cœur de Marie et en 1847, prenant la croix en mains il l'arborait comme un drapeau à l'usage des membres de la Société de tempérance. (1)

(1) Le 2 juillet mil huit cent quarante-sept, fut établie en cette paroisse, par le révérend M. Quertier, curé de Saint-Denis, la tempérance totale sous le titre de Société de la Croix. Les MM. marchands de la paroisse s'engagèrent par compromis à ne plus vendre de boisson, que pour cas de nécessité urgente, ou de maladie. Quatre cent vingt-deux chefs de famille prirent alors des croix. Cette belle et touchante société a été fondée à la fin des exercices solennels du jubilé.

Al. MAILLOUX, ptre.

Comme on le voit, l'œuvre de M. Mailloux prenait de l'extention et s'appuyait sur des bases de plus en plus solides. Prêcher et donner le bon exemple, c'était très bien, mais il importait pour faire germer la bonne semence, de bien préparer le terrain, de l'ameublir par des pratiques pieuses et même par des engagements solennels devant Dieu et devant les hommes. Tel fut le caractère de son œuvre qui partout où elle prenait racine, devait rester inébranlable, solide comme le roc. M. Mailloux ne négligeait aucune occasion de faire comprendre à ses paroissiens que la foi sans les œuvres est une foi morte, suivant l'expression de l'Apôtre. Voilà pourquoi il les avait amenés peu à peu à quelques petits sacrifices soit du côté de la table soit du côté de l'habillement.

M. Mailloux ne négligeait pas son collège. Il s'intéressait aux élèves, et il travaillait à former leur caractère. Souvent il les réunissait pour leur adresser la parole et imprimer à leurs études et à leurs devoirs de conscience une saine direction. La piété qu'il avait su leur inculquer lorsqu'il était à leur côté, se maintint ferme pendant les neuf années qu'il agit comme leur supérieur. Ce fut, durant cette période, que le collège fut considérablement agrandi. Le 8 mai 1841, M. Mailloux eut la consolation de voir poser la première pierre de l'aile nouvelle destinée au cours commercial. Cette construction fut bénie le 11 août 1842, le jour de la distribution des prix aux élèves.

M. Mailloux attacha aussi son nom à l'érection d'une nouvelle église. Celle de 1795 était devenue insuffisante. La première pierre en fut posée le 19 juin 1845, et le 27 octobre de l'année sui-

vante, Mgr A.-M. Blanchet, évêque de Walla-Walla en faisait la consécration solennelle. C'est encore l'église que nous voyons aujourd'hui, mais elle a subi des embellissements intérieurs considérables ; on lui a annexé une sacristie de bonne dimension. M. Mailloux vécut dans le vieux presbytère et ne s'occupa nullement d'en faire construire un neuf, ce qui n'eut pas été un luxe. Mais il ne voulut pas obérer la paroisse qui avait assez fait, pour le moment, en élevant un nouveau tempie à Dieu.

L'administration de M. Mailloux n'offre aucune autre particularité saillante. Tout marcha régulièrement sous son égide ; il fit plus de bien que de bruit dans sa paroisse qu'il quitta en 1848 pour se livrer à la prédication des retraites, et il devint l'apôtre de la tempérance. En 18.6, il courut à Kankakee, dans l'Illinois, pour y combattre le schisme provoqué par l'apostat Chiniquy.

Ce saint prêtre mourut subitement à l'Ile-aux-Coudres, le 4 août 1877. Ses funérailles eurent lieu le 8, présidées par Mgr l'archevêque de Québec, qui prononça l'oraison funèbre. Dans son testament M. Mailloux, poussé par cette humilité profonde qui le distinguait, avait exprimé le désir d'être inhumé dans le cimetière de l'Ile, au pied de la grande croix, et aussi que les journaux fissent le silence sur sa vie. C'était trop demander à l'opinion publique, dont les exigences sont quelquefois dans l'ordre. Comment la presse aurait-elle pu éviter de faire l'éloge de ce vaillant apôtre qu'aucun obstacle n'avait pu arrêter dans ses missions laborieuses soit dans sa province, soit à

l'étranger, de ce curé modèle, pieux, rempli d'abnégation, charitable ; de cet écrivain modeste, mais bien renseigné sur les sujets qu'il traite et les traitant toujours au point de vue pratique et profitable au peuple ?

M. Mailloux, composa plusieurs ouvrages, opuscules, qui ont été publiés. D'autres parmi les moins volumineux sont restés inédits. On est surpris de voir, qu'à travers ses nombreuses occupations, il ait eu le temps d'écrire des livres en aussi grand nombre.

CHAPITRE III

MM. BOURRET ET PARADIS

1848-1875

SOMMAIRE : M. L.-A. Bourret succède à M. Mailloux.—Son tempérament et son caractère.—Son œuvre comme curé.—Les demoiselles Guy fondent un hospice.—Arrivée des Sœurs de la charité.—Le "Journal des Campagnes".—Les dernières années de M. Bourret.—M. O. Paradis, curé de Sainte-Anne.—Réformes qu'il propose de faire.—Son rôle comme curé.—Ses vicaires.—M. Paradis se retire à Saint-Anselme.

M. Louis-Alexis Bourret arriva à Sainte-Anne dans l'automne de 1848, après avoir été curé à la Malbaie les huit années précédentes. C'était un prêtre de trente-cinq ans d'âge et de onze ans de sacerdoce ; il était extrêmement frêle, presque souffreteux. Doué d'une voix faible et un peu nasillarde, il se faisait difficilement entendre du haut de la chaire. Homme très affable, du reste, d'une hospitalité irréprochable, M. Bourret commanda bientôt l'amitié et l'estime de sa paroisse. Sa vie se passait au service des malades et de son église. Ses loisirs étaient consacrés à l'étude des questions théologiques et canoniques. Il avait un goût marqué pour la langue grecque qu'il possédait à fond, puisqu'il pouvait lire couramment les Saints Pères de l'Eglise d'Orient.

M. Bourret prit donc charge de la paroisse, mais il n'eut rien à faire au collège. L'évêque

avait décidé que le personnel entier se recruterait dorénavant, à moins de circonstances extraordinaires, parmi les prêtres de la maison. C'est en vertu de cette décision que, dès l'année 1847, c'est-à-dire un an avant le départ de M. Mailloux, le collège avait pour supérieur M. le grand-vicaire Célestin Gauvreau qui, depuis 1841, avait exercé la double fonction de directeur des ecclésiastiques et de professeur de théologie. M. Bourret toutefois, porta toujours un grand intérêt au collège et il en fut l'ami constant. Les prêtres surent reconnaître cette sympathie profonde en lui prêtant leur concours aussi souvent qu'il pouvait en avoir besoin. Le fait est que sans cette aide, le curé de Sainte-Anne eût été insuffisant à la tâche, à raison de sa débilité peu en rapport avec la besogne ardue qui lui incombait.

Pendant les neuf ou dix premières années de son administration, le personnel du collège, professeurs et élèves, assistait tous les dimanches à la grand'messe et aux vêpres de la paroisse. Les écoliers donnaient la musique, et souvent, pour ne pas dire toujours, l'officiant était un prêtre du collège. M. Bourret prêchait, mais il n'était pas rare, surtout aux jours des grandes fêtes, de voir monter en chaire un autre que lui. Cette assistance donnait plus d'éclat aux cérémonies du culte, et M. Bourret n'y voyait aucun inconvénient. De sorte que l'on peut dire, sans exagération, que les dix-sept années de son séjour à Sainte-Anne ne lui furent pas trop lourdes, en dépit des quelques petites misères qu'il eut à endurer de la part de certains paroissiens chatouilleux en matière politique. Ceux-là voyaient d'un mauvais œil qu'il ne marchait pas sous le même drapeau qu'eux

et du " Journal des Campagnes " en 1861. Deux numéros avaient vu le jour à Kamouraska, lorsque M. F.-H. Proulx, quitta Québec pour venir à Sainte-Anne y continuer la publication de cette revue agricole, disparue après trente ans d'existence, mais qui connut des beaux jours. M. Bourret fut nommé à la cure de Lotbinière puis à Sainte-Anne de Beaupré, et enfin à Saint-Isidore, comté de Dorchester, où il est mort le 25 mars 1881, plein de mérites devant Dieu et devant les hommes. Il mourut comme il avait vécu, dans la plus profonde humilité, estimant que la vie cachée est encora la plus douce et la plus agréable aux yeux du divin Maître. Sa bibliothèque, que nous avons eu l'occasion d'examiner de près, renfermait les meilleurs auteurs de théologie, d'ascétisme, d'histoire de l'Eglise, de liturgie, de droit canonique, d'apologétique. Il s'était nourri toute sa vie à ces sources vives de la science ecclésiastique, et il voulut qu'après sa mort, un jeune prêtre de ses amis eut l'avantage de jouir de ce trésor inestimable.

Bien que M. Bourret eût quitté Sainte-Anne depuis plus de quinze ans, les citoyens de Sainte-Anne résolurent de lui faire chanter un service solennel. Le 24 mars 1881, l'église était remplie de fidèles, des directeurs du collège, de leurs élèves, des religieuses et élèves du couvent qu'il avait fondé, ainsi que des élèves de l'école d'agriculture qu'il se complaisait à visiter. Un nombreux clergé assistait à cette messe funèbre.

* * *

M. l'abbé Odilon Paradis quittait la cure de Saint-Edouard de Frampton lorsqu'il arriva à Sainte-Anne à la Saint-Michel de 1865. Il était

âgé de trente-six ans et il comptait treize ans de prêtrise. Son administration dura dix ans. Pendant cette période relativement courte, M. Paradis fit preuve d'un grand dévouement à sa paroisse. C'était un bon prédicateur et un prêtre très particulier, visant à ce que tout se fit à la perfection, enfin c'était un homme d'ordre en tout, dans son église comme dans son presbytère. Aussi quelle tenue, quelle propreté, nous dirions même, quelle coquetterie dans les décorations de l'église et dans les salles de sa résidence curiale. Elevé à la ville, par des parents très à l'aise, il ne pouvait concevoir une existence moins confortable que celle qu'il avait toujours connue. Loin de nous de vouloir lui reprocher un genre de vie conforme à ses goûts, lequel, du reste, n'avait rien de répréhensible. Le curé est le premier citoyen de la paroisse et comme tel, il a bien le droit de se tenir à la hauteur de sa position. Noblesse oblige !

Quelque temps après son arrivée à Sainte-Anne, M. Paradis écrivait à son archevêque : " Il y a de la générosité à Sainte-Anne ; j'ai pu m'en convaincre depuis que je suis ici. A ma demande ils ont payé 60 louis pour poser des poêles dans l'église ; on a acheté un harmonium de 65 louis. Plusieurs petites quêtes ont été faites pour l'ornementation des autels, pour mes pauvres sœurs de la Charité, pour les pauvres, à part les quêtes ordonnées par Votre Grandeur pour le Bon-Pasteur, le Denier de saint Pierre, la Propagation de la foi, la Sainte-Enfance, etc."

Cependant il y avait des réformes à opérer. La dette de la fabrique était assez considérable, et les intérêts absorbaient la majeure partie du

casuel. M. Paradis proposait comme moyen efficace d'éteindre cette dette, de la consolider et partant de payer des intérêts moins écrasants. Quant au spirituel, le curé, anxieux de propager le goût de la dévotion, proposait à l'évêque de fonder les Quarante-Heures et la confrérie du Scapulaire. La moralité souffrait un peu dans certains coins de la paroisse, et M. Paradis désirait ardemment enrayer les progrès du mal avant qu'il fût trop tard. Il demande conseil à l'évêque, s'en rapportant à sa sagesse pour agir ensuite d'une manière plus efficace.

La population était alors de trois mille âmes environ. La besogne ne pouvait manquer au pasteur d'un troupeau aussi nombreux. Aussi se multipliait-il dans le but de rendre son ministère fructueux. Il crut d'abord pouvoir se dispenser d'un vicaire, comptant sans doute sur le collège pour en tirer du secours dans les temps les plus difficiles. Cette aide lui ayant fait défaut, pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier, M. Paradis dut, en 1868, demander ce vicaire dont il avait grand besoin. Ce fut M. E. Macdonald, (1) jeune prêtre ordonné, deux ans auparavant, à Saint-Hyacinthe. L'année suivante il en eut un nouveau dans la personne de M. J.-F.-X. Pelletier, qui ne fit qu'un court séjour à Sainte-Anne, ayant accepté la cure d'Olmsteadville, dans l'Etat de New-York. (2)

M. Paradis eut encore, par la suite, deux

(1) Décédé à Key-West, en Floride, le 16 juillet 1869, victime de son zèle apostolique.

(2) Ce prêtre est mort à Oswégo, le 12 octobre 1881. Il était natif de Kamouraska, et avait été vicaire à Saint-Roch de Québec pendant cinq ans.

autres vicaires; en 1870, M. P. Dassylva, maintenant retiré du ministère, et en 1871, M. E. Audette. Ce dernier passa trois ans au presbytère de Sainte-Anne. Le curé l'estimait tout particulièrement, car il avait cru reconnaître en ce jeune prêtre toutes les qualités qui font le vicaire accompli : zèle, discrétion, urbanité et jovialité. Or, M. Audette les possédait toutes à un haut dégré, avec, en plus, la confiance entière de ses supérieurs. (1)

Après le départ de M. Audette, le curé de Sainte Anne n'eut plus de vicaires, et il remplit seul la besogne jusqu'à son départ en 1875. Le fait est que la population à cette époque était tombée à 3000 âmes de 3200 qu'elle était en 1872. L'émigration jouait son rôle néfaste à Sainte-Anne comme ailleurs. Il est toujours pénible de constater jusqu'à quel point une paroisse peut être décimée par ce fléau dévastateur de nos campagnes françaises.

M. l'abbé Paradis n'apporta guère de changements dans les constructions à la charge de la fabrique. Le fait est qu'il n'y avait plus qu'à conserver ; l'église avait été complètement terminée du temps de son prédécesseur, le presbytère était en bon ordre ; les murs du cimetière pouvaient durer longtemps encore.

M. Paradis quitta Sainte-Anne en 1875, pour aller à Saint-Anselme, dans le comté de Dorchester. Ce fut sa dernière cure, et il y finit sa carrière le 2 mars 1889. Quelques jours plus tard, l'on chanta dans l'église de Sainte-Anne un service solennel à sa mémoire. Tout le per-

(1) M. Audette est mort le 14 mai 1876, de phtisie pulmonaire.

sonnel du collège y assistait. On n'avait pas oublié ce digne prêtre qui en succédant à M. Poiré à Saint-Anselme, devait continuer l'œuvre de bien que celui-ci y avait opéré durant dix-huit ans.

M. Paradis a écrit une courte histoire de Sainte-Anne, qui se termine à l'arrivée de M. Painchaud. Ces quelques notes, écrites sans la moindre prétention, nous ont servi à parfaire cet humble travail.

CHAPITRE IV

MGR C.-E. POIRÉ

1875-1896

SOMMAIRE : Arrivée de M. C.-E. Poiré.—Sa charité sans bornes —Bienfaiteur insigne du collège.—Ses noces d'or. —Nommé Camérier Secret de Sa Sainteté.—Ses noces de diamant.— Mgr Poiré protonotaire apostolique.—Sa mort.— Appréciation d'une personne qui l'a bien connu.

M. l'abbé C.-E. Poiré arriva à Sainte-Anne à l'automne de 1875. C'était déjà un prêtre courbé sous le poids de l'âge, mais plein d'ardeur et de bon vouloir. Il avait soixante-cinq ans et quarante-deux de sacerdoce. Ses premières années avaient été consacrées aux missions de la Rivière-Rouge. Puis il avait successivement administré les paroisses de Saint-Joseph de Lévis (1839-43) ; de Saint-Joseph de Beauce (1843-46) ; de Deschambault (1846-57) ; et enfin de Saint-Anselme, où il avait passé dix-huit ans (1857-75). Après une carrière aussi longue et aussi bien remplie, M. Poiré aurait pu, surtout ses moyens aidant, dire adieu au ministère des âmes, et se retirer dans quelque douce retraite en attendant l'appel de Dieu. Mais la Providence ne permit pas que ce travailleur se croisât si tôt les bras. Il y avait à Sainte-Anne un collège dont les finances étaient loin d'être prospères, et ce collège avait une noble mission à remplir. Après quarante cinq ans d'existence, il avait

donné au clergé et à la société en général tout un essaim de bons prêtres et de citoyens modèles. C'eût été une erreur grave que de ne pas prévenir un désastre de plus en plus menaçant. M. Poiré comprit, dès son arrivée à Sainte-Anne, qu'il devait s'intéresser à une institution dont ses paroissiens bénéficiaient pour une large part. Il ouvrit aussitôt sa bourse et il la vida tout entière : ce fut le salut du collège. Les dettes furent éteintes, grâce aussi à la généreuse souscription du clergé, qui répondit à l'appel de son archevêque sans la moindre hésitation.

M. Poiré ne se contenta pas de ce premier acte de générosité ; celui-ci fut suivi de bien d'autres, durant les vingt-quatre années de son séjour à Sainte-Anne. Plusieurs améliorations notables et utiles au collège ne purent être entreprises que par l'heureuse intervention de M. Poiré qui payait la note.

Ce fut donc un prêtre éminemment charitable que M. Poiré. Il donnait largement, sans compter, aux pauvres de sa paroisse ; il pourvoyait à l'éducation des enfants dont les talents promettaient pour l'avenir. Il soulagea aussi de nombreuses misères, sans qu'il en parût rien à l'extérieur. Enumérer toutes les œuvres de cet homme de bien, serait un peu long, si on prend en considération le cadre étroit que nous avons tracé à cette esquisse. Tout de même nous ne pouvions passer sous silence son noble dévouement à l'éducation de la jeunesse, dont il a donné des preuves si tangibles et par le soutien de son collège paroissial, et par la fondation de prix en argent pour l'encouragement au travail de la jeunesse collégiale, et par ses discours de clôture de l'année scolaire, où brillaient à côté

d'une fine originalité, des remarques pleines d'à propos et frappantes de vérité.

On ne doit donc pas être surpris, après avoir été témoin de la charité de M. Poiré pour son collège, que les directeurs et les élèves de cette belle institution aient donné des preuves de gratitude envers ce bienfaiteur insigne. La fête du supérieur, au collège, a donné lieu, de temps immémorial, à des démonstrations grandioses ; mais sous le régime de M. Poiré comme supérieur, cette fête prit de plus amples proportions.

Il y eut dans la vie de M. Poiré deux événements remarquables, qui en furent le digne couronnement : ce furent ses noces d'or, en 1883, et ses noces de diamant dix ans plus tard. Ces deux dates mémorables donnèrent lieu à des fêtes splendides,dont la paroisse de Sainte-Anne gardera un long et heureux souvenir.

Les noces d'argent furent célébrées les 21 et 22 février 1883. Mgr l'archevêque Taschereau et Mgr Langevin, évêque de Rimouski, et plus de cent prêtres assistaient à cette fête de la religion. Ce fut à cette occasion que M. Poiré reçut du Souverain Pontife sa nomination de Camérier secret. Il y eut présentation d'adresses de la part des élèves du collège, des élèves du couvent, du clergé présent, des paroissiens de Saint-Joseph de Lévis, des élèves externes du collège et des citoyens de Sainte-Anne. Mgr Poiré répondit à chacune de ces adresses avec un tact exquis. Sa réponse aux citoyens de Sainte-Anne est surtout remarquable : " O chère paroisse de Sainte-Anne, s'écria-t-il, comme je t'aime avec tes souvenirs des Painchaud, des Mailloux, de tant d'autres dont je suis indigne de m'appeler le successeur !

" Comme je t'aime avec ta grande église, si souvent trop étroite pour contenir la foule qui s'y presse, avec ta table sainte tous les jours si fréquentée !

" Comme je t'aime avec ton collège dont l'éducation et les études fortes ont fait, de tes enfants, des hommes remarquables, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat !

" Comme je t'aime avec tes fabriciens si honorables, si chrétiens, si exemplaires ; avec tes sœurs de charité donnant aux jeunes filles le pain de l'instruction et aux personnes infirmes un asile et le soulagement dans leur vieillesse et leurs souffrances ! "

Mgr Poiré était parvenu à ses soixante-treize ans, mais il était encore plein de vigueur et d'activité. Il continua à exercer le ministère avec le même zèle que par le passé. Dix années s'écoulèrent ainsi, et nous retrouvons un vieillard de quatre vingt-trois ans, rempli de vigueur, se disposant à célébrer ses noces de diamant. Elles furent grandioses ces noces et bien dignes du Prélat, héros de ce jour mémorable. Mgr Blais, évêque de Rimouski, rehaussait de sa présence l'éclat de la cérémonie. Plus de cent cinquante prêtres étaient venus féliciter Mgr Poiré de son élévation à la dignité de Protonotaire apostolique de Sa Sainteté et lui souhaiter une plus longue vie. Le collège prit une large part à cette démonstration, par une soirée musicale et dramatique. Une adresse habilement rédigée, laisse apercevoir les plus beaux sentiments de reconnaissance envers Mgr Poiré : " Vous avez sauvé l'œuvre saine et patriotique de l'immortel Charles-François Painchaud. Vous occupez un rang à part dans cette longue

liste de bienfaiteurs suscités par la généreuse initiative épiscopale. Sans votre incomparable générosité que seraient devenus la plupart des jeunes gens qui se pressent en ce moment autour de vous ? Quelle main a semé sur notre route ces fleurs que nous aimons tant à cueillir dans le champ des lettres comme dans celui des sciences ? Comment tous nos jours se sont-ils embellis ? Qui a donné à notre collège cet air d'aisance et de prospérité que notre vénéré fondateur se plaisait à rêver, lorsque les amertumes venaient abreuver son âme sensible ? Non, jamais les enfants de Sainte-Anne ne peuvent oublier ce qu'ils vous doivent ; tout leur raconte votre amour, votre paternel dévouement pour leur utilité et leur bonheur. Toujours, comme ce soir, ils vous remercieront de leur avoir conservé cet asile, où la science, coulant de sa source divine, féconde les esprits, où se trouve une sollicitude, fille du ciel, pour protéger leur innocence.

" Il nous semble qu'en ce jour radieux qui se lève sur votre vie, il se mêle à nos joies un rayonnement du diadême immortel de Léon XIII. Déjà le Vicaire de Jésus-Christ avait rendu un hommage public à une utile et longue carrière ; il avait fait le vieux combattant chevalier de l'Eglise militante. Aujourd'hui ses regards se portent de nouveau vers ce coin isolé de ses vastes domaines spirituels, et sa main dépose sur une tête qui nous est chère, la couronne d'honneur qui brille au front des vaillants serviteurs de l'Eglise. Le titre de Protonotaire apostolique que vous recevez aux applaudissements de tous, donne à vos mérites une consécration solennelle : c'est la récompense

d'une vie fructueusement dépensée au service de la religion."

Mgr Poiré vécut encore trois ans et demi après la célébration de ses noces de diamant. On le voyait visiblement décliner vers la tombe. Ses jambes fléchissaient sous le poids des ans, mais son esprit restait lucide comme autrefois. Il dut abandonner la prédication, et s'en remettre pour une bonne part des travaux de son ministère, à un assistant plus jeune et plus actif. M. l'abbé Fraser, son neveu, arriva à Sainte-Anne en 1895, comme desservant. Au bout d'une année, Mgr Poiré, s'apercevant qu'il lui était impossible de vaquer à quelque besogne, demanda à l'évêque un successeur. Celui-ci se trouvait tout désigné dans la personne de M. l'abbé Fraser qui se trouvait déjà au courant des affaires de la paroisse. Du reste, le nouveau curé méritait de recueillir une aussi belle succession, par ses talents, ses états de service, sa prudence et ses vertus.

Mgr Poiré mourut le 15 décembre 1896. Le 17, Mgr Blais célébrait un service solennel à la chapelle du collège. Le 18, Mgr Bégin présidait aux funérailles dans l'église paroissiale. M. l'abbé D. Pelletier, supérieur du collège, prononça l'éloge du défunt. C'est une belle pièce d'éloquence que nous voudrions pouvoir citer intégralement. Nous en détacherons seulement quelques phrases qui se rapportent à la noble conduite de Mgr Poiré envers le collège.

" L'histoire de ses bienfaits, s'écrie l'orateur sacré, est écrite à chaque phase du progrès matériel comme du développement intellectuel et moral de cette paroisse et du collège. Il a doublé l'ardeur de ces jeunes gens pour l'étude en

fondant des prix magnifiques ; les salles, les classes, toute la maison embellie et transformée redisent bien haut sa générosité. "Cher collège, disait-il, mon cœur se dilate par l'affection que je te porte ; dilate-toi aussi et embrasse tout le clergé dans ton affection."

Pour terminer cette courte esquisse biographique, je ne crois pouvoir mieux faire que de rapporter ce que m'en écrit quelqu'un qui a bien connu Mgr Poiré et a pu le juger à l'œuvre.

" C'était un prêtre humble et cherchant à faire beaucoup de bien sans bruit. A mon avis tout son ministère à Sainte-Anne a consisté à entretenir parmi ses paroissiens les œuvres implantées par ses prédécesseurs, surtout par feu M. Od. Paradis. Il détestait les innovations et préférait les sentiers battus. Il m'a dit bien des fois " nihil innovetur nisi quod traditum est," quand il me voyait moderniser un tantinet le matériel du culte dans son église.

" Cependant, je puis vous dire que Mgr Poiré s'est toujours beaucoup attaché aux populations qu'il a desservies. Il en parlait toujours pour dire les consolations qu'il avait éprouvées auprès d'elles, les services qu'il leur avait rendus et les profits qu'elles en avaient retirés.

" Mais c'est surtout aux citoyens de Sainte-Anne de la Pocatière que Mgr Poiré s'est attaché avec le plus d'acharnement, et pour moi qui en ai été le témoin les trois dernières années de sa vie, cette expression n'est pas trop forte, c'est à peine si elle rend ma pensée. Il voyait qu'il en était à la dernière station de sa longue course apostolique, et que les fidèles de Sainte-Anne de la Pocatière étaient la dernière famille

paroissiale que Dieu l'appelait à diriger dans le chemin de l'honneur, de la vertu, de la piété, de l'obéissance et de la justice. C'était son chemin et il n'en connaissait pas d'autre. Le collège de Sainte-Anne possède aujourd'hui tout ce que Mgr Poiré a écrit en fait de plan d'instructions pour la direction de ses paroissiens. Et, il y en a donc !

" Pour être orateur, il savait parler. Ses expressions étaient toujours justes, son langage concis, précis et vierge de toutes ces locutions incidentes et modernes qui allongent le discours sans le rendre plus clair. Mgr Poiré, me disait un paroissien de Sainte-Anne, et il y en a beaucoup d'autres comme lui, savait donner des conseils marqués au coin de la sagesse et de l'expérience, et que ses auditeurs écoutaient avec une attention soutenue par l'originalité des comparaisons employées par le bon Père pour mieux faire comprendre ce qu'il voulait inculquer. Sa phrase avait parfois un arôme de curé d'Ars.

" Doué d'un rare talent d'administration, Mgr Poiré s'était acquis une jolie fortune qu'il a toute distribuée en charités, soit dans les communautés religieuses, soit chez ses paroissiens. Plusieurs de ces derniers lui doivent l'avantage d'avoir pu rester sur leurs propriétés, ou d'y être revenus. Un grand nombre de familles de Sainte-Anne sont redevables à Mgr Poiré d'avoir pu faire instruire leurs enfants au collège, grâce à une pension créée par lui en faveur des jeunes gens pauvres.

" La fabrique de Sainte-Anne a aussi bénéficié des talents d'administration de Mgr Poiré, en voyant diminuer, sous son règne, une lourde

dette contractée pour travaux d'urgente nécessité. Elle a aussi bénéficié de la libéralité du généreux Prélat en recevant, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, un orgue puissant, de facture canadienne, digne d'une cathédrale (1). Dans son testament, Mgr Poiré lui a encore légué un lopin de terre considérable adjacent au terrain du presbytère, dans le but spécial de tenir les bâtisses de la fabrique le plus isolées possible de toute habitation circonvoisine."

(1) Cet orgue fut inauguré le 17 mai 1883.

APPENDICE

LISTE DES MISSIONNAIRES ET DES CURÉS DE SAINTE-ANNE

Missionnaires : 1672-85, Thomas Morel ; 1685, P.-B. Duplein ; 1686-89, Le Frère Cadart ; 1689-90, le Frère Jumeau ; 1690-91, P. Francheville ; 1691-1715, J.-B. de Réquelène ; 1715-1718, Jacques de Lesclaches ; 1718, N.-J. Chasles ; 1718-19, Sauvenier de Coppin ; 1719-31, Frère Imbault ; 1731-38, L.-B. Gastonguay ; 1738-49, C. Duchouquet ; 1749-78, P. Ant. Porlier, 1er curé ; 1778-79, P. Huet de la Valinière, 2e curé ; 1779-80, J.-B. Deguire, 3e curé ; 1780-94, J.-F.-X. Lefebvre, 4e curé ; 1794, C. Chauveau, 5e curé ; 1795-1806, A. Foucher 6e curé ; 1806-1814, J.-B. Griault, 7e curé ; 1814-1838, C.-F. Painchaud, 8e curé ; 1838-48, A. Mailloux, 9e curé ; 1848-65, L.-A. Bourret, 10e curé ; 1865-75, O. Paradis, 11e curé ; 1875-96, C.-E. Poiré, 12e curé ; 1896-1900, G. Fraser, 13e curé.

LISTE DES VICAIRES A SAINTE-ANNE DEPUIS SON ETABLISSEMENT

1813, J.-O. Chèvrefils ; 1814, Ant. Manseau ; 1838, Moïse Fortier ; 1858-59, Pierre Boily ; 1862-63, P. Girard ; 1863-64, Elzéar Michaud ; 1868-69, E. Macdonald ; 1869, J.-F.-X. Pelletier ; 1869-70, P. Dassylva ; 1871-73, E. Audette ; 1879-81, P.-A. Pouliot ; 1882-83, L.-A. Langlois ; 1884-86, F.

Bégin ; 1886-87, T. Marcoux ; 1888-92, P. Ouellet ; 1893-94, H. Hudon ; 1894-95, R. Morisset ; 1895-96, S. Chénard.

DESSERVANTS

1794, C. Genest ; 1795, B.-C. Panet ; 1814, F.-X. Marcoux ; 1895-96, G. Frasor.

TABLEAU DES PRETRES NES A SAINTE-ANNE

NOM	DATE DE L'ORDINATION
* Lefebvre-Duchouquet, Chs-J.	1786, 11 mars
* Potvin, Jean-Baptiste	1825, 30 octobre
* Gagnon, Clovis	1839, 3 mars
* Dionne, Henri	1840, 15 juin
Richard, Edouard	1844, 29 août
* Leclerc, Nazaire	1845, 28 sept.
* Gagnon, Jean-Baptiste	1846, 1 octobre
* Potvin, Hyacinthe	1847, 18 sept.
* Sasseville, Jérôme	1849, 30 sept.
* Roy, Clovis-Joseph	1850, 4 août
Beaulieu, Georges-Stanislas	1854, 9 juillet
* Lagacé, Pierre	1854, 23 juillet
Richard, Charles-Stanislas	1858, 18 sept.
* Potvin, Georges	1859, 25 sept.
Bossé, François-Xavier	1863, 4 octobre
Bégin, Pantaléon	1865, 28 janvier
Guy, Bernard-Claude	1870, 11 juin
Grondin, Louis-Etienne	1871, 29 octobre

* L'astérisque indique les morts.

NOM	DATE DE L'ORDINATION
Dubé, Paul	1873, 7 juin
Richard, Charles-Philippe	1875, 23 mai
Guy, Georges	1879, 7 juin
Dionne, F.-H. Emile	1879, 5 octobre
Miville Dechêne, L.-Philippe	1881, 22 mai
Thiboutot, Jean-Baptiste	1882, 30 avril
Dubé, Clément	1882
Dionne, Henri-Alfred	1884, 7 juin
Lévesque, Luc-Alphonse	" "
Richard, Joseph	" "
Talbot, Louis-Alphonse	1885, 30 mai
Caron, Pierre-Auguste	1886, 13 juin
Hudon-Beaulieu, S.-P	1887, 19 mai
Grondin, Jean-Pierre	1887, 4 juin
Gauvreau, C.-F. Lucien	" "
Richard, Edouard-Augustin	1888, 26 mai
Richard, Salluste	1890, 16 février
Hudon, Arsène	" 31 mai
Lemieux, Alphonse	1892, 21 février
Dionne, Elzear	1892, 26 mai
Pelletier, Eugène	1893, 27 mai
Rouleau, Joseph	1894, 1er juillet
Proulx, Armand	" 22 sept.
Deschènes, Silvio	1896, 30 août
Pelletier, Georges, franciscain.	1899, 27 mai

POPULATION DE SAINTE-ANNE DEPUIS 1851

1851 : 3,072 ; 1861 : 3,406 ; 1871 : 3,134 ; 1881 : 2,878 ; 1891 : 2,734 ; 1899 : 2,674.

Ces états, à part celui de 1899, sont tirés des recensements du Canada.

LES MEDECINS

Le premier médecin de Sainte-Anne fut Jean Dalen, natif de Sainte-Agnès, dans le diocèse de Périgueux. Paraît n'avoir demeuré que quelques mois à Sainte-Anne. Il mourut le 7 janvier 1747, à l'âge d'environ trente ans. Le docteur Dalen n'a pas laissé de descendance.

Un autre médecin de Sainte-Anne aurait été M. Denglade, d'Englade ou Langlade, ou Mouet, sieur de Moras. Il y avait des Mouet à Trois-Rivières. Ce médecin ne mourut pas à Sainte-Anne, et nous ignorons ce qu'il est devenu.

Le docteur Pierre-Henri Lebreton dit Lalancette, né en 1714 du mariage de Jean-François Lebreton et de Marie Samson, de Rennes, en Bretagne. En 1765 il pratiquait à Sainte-Anne et on le voit figurer au registre mortuaire à la date du 9 novembre 1796. Il fut inhumé dans le cimetière du haut de la paroisse.

Jean-Baptiste Garon, né en 1721 du mariage de Jean-Baptiste Garon, chirurgien et de Geneviève Peintier, de Saint-Laurent du Laurentin, en l'île de la Martinique. Il épousa à Québec, le 17 juillet 1747, Françoise Boucher, puis il vint se fixer à Sainte-Anne. Le docteur Garon mourut à Kamouraska le 13 mars 1761, à l'âge de quarante ans. Il est l'ancêtre des nombreuses familles Garon de Saint-Denis de la Bouteillerie.

Le docteur P. Brassard pratiqua à Sainte-Anne vers 1834, mais pendant une année seulement.

Le docteur David-Solyme Marquis pratiqua à Sainte-Anne de 1847 jusqu'à sa mort en 1854. Il était âgé de trente-quatre ans seulement.

Le docteur Victor Pelletier pratiqua à Sainte-Anne pendant environ trois ans, de 1853 à 1857. C'était le frère de sir Alphonse Pelletier, président actuel du sénat.

Après avoir quitté Sainte-Anne en 1858, le Dr Pelletier se fixa à Saint-Joseph de Lévis. Il mourut à l'Hôpital-Général, en 1866, d'une rupture d'anévrisme.

Le docteur Henri Dechêne avait d'abord exercé son art à Saint-Paschal. En 1852 il vint se fixer à Sainte-Anne, et il y demeura jusqu'à sa mort arrivée le 20 février 1854. Le docteur Dechêne avait épousé Léocadie Dionne, fille de Nathanaël Dionne, de Saint-Paschal.

Le docteur Charles DeGuise, frère du notaire Florence, était natif de Kamouraska. Aussitôt après son admission à la pratique de la médecine, il s'établit à Saint-Roch de Québec, puis en 1856 il vint se fixer à Sainte-Anne. Ici il exerça sa profession jusqu'en 1870. Il retourna à Québec pour se livrer de nouveau à la pratique. Le Dr DeGuise est mort en 1884. Il avait épousé mademoiselle Marie Gingras, dont il eut plusieurs enfants.

Le Dr DeGuise était aussi un littérateur. Ses romans " Hélika " et le " Cap au Diable " lui ont valu une bonne réputation d'écrivain. Comme médecin il possédait des connaissances qui lui acquirent de la célébrité même au dehors de son milieu. On venait le consulter de toutes les campagnes avoisinant la ville.

Le docteur Hospice Desjardins, né à Kamouraska, s'était d'abord fixé à l'Ile-Verte. En 1864

il vint à Sainte-Anne et il continua de s'y livrer à sa profession jusqu'à sa mort, le 3 novembre 1889. Il était âgé de soixante huit ans.

Le docteur Arthur Desjardins, fils du précédent, s'établit à Sainte-Anne en 1875. Il y est encore et il y jouit de la confiance publique.

Le docteur Alphonse Sirois, né à Saint-Onésime, demeure actuellement à Sainte-Anne, et y partage la clientèle avec son confrère.

Il y eut donc douze médecins à Sainte-Anne dans l'intervalle d'un siècle et demi. Nous en avons connu huit depuis 1857, année de notre entrée au collège. Quatre sont morts depuis : ce sont les docteurs Déchêne, Pelletier, DeGuise et Hospice Desjardins.

——o——

LES NOTAIRES

Voici la liste des notaires qui ont exercé leur profession à Sainte-Anne. Les uns n'ont pas pratiqué ailleurs, et c'est le petit nombre ; les autres sont allés chercher fortune dans d'autres paroisses :

Dionne, Joseph, de 1743 à 1779 ; De Kervezo, Nicolas-Jean-Olive, de 1752 à 1758 ; Richard, Barthélemi-Joseph, de 1761 à 1766 ; Saint-Aubin, Louis-Charles, de 1763 à 1769 ; Cazes, Louis, de 1780 à 1795 ; Dionne, Augustin, de 1797 à 1799 ; Sasseville, François, de 1799 à 1 01 ; Fournel, Jean-François, de 1804 à 1809 ; Piuze, Rémi, de 1808 à 1867 ; Bélanger, Amable, de 1832 à 1838 ; Bossé, Ovide, de 1849 à 1850 ; Martineau, Ovide, de 1868 à 1878 ; Moreau, François-Luc, de 1848

à 1841 ; DeGuire, Florence, de 1849 à 1873 ; Anctil, Jean-Norbert, de 1863 à 1876 ; Anctil, Joseph, de 1872 à 1895 ; Bérubé, Louis-Joseph, de 1883 à 1900 ; Ouellet, Antoine-Gaspard, de 1898 à 1899.

Maintenant disons un mot sur chacun d'eux.

Joseph Dionne, notaire royal, fut le premier des notaires résidant à Sainte-Anne. Il était né vers 1701 du mariage de Jean Dionne et de Charlotte Mignot. Il avait épousé, le 11 juillet 1729, Madeleine Meneux dit Châteauneuf. Joseph Dionne reçut sa commission de notaire le 20 février 1743, qui lui donnait jurisdiction depuis le Cap Saint-Ignace jusqu'à la Rivière-du-Loup. Il pratiqua à Sainte-Anne jusqu'à sa mort, le 29 décembre 1779 : il était âgé de soixante-dix-huit ans. Madeleine Meneux, sa femme, était décédée à Montmagny, le 14 avril 1767, à l'âge de soixante-cinq ans.

Nicolas-Jean-Olide de Kerverzo était fils de François-Jean-Olide de Kerverzo, et de Marie-Jeanne-Elizabeth des Longrès de Saint-Brieuc, en Bretagne. Il épousa, le 25 novembre 1736, Françoise Lizot (Lizotte) veuve de Gabriel Bouchard. Nommé arpenteur royal de la Grande-Anse le 23 juin 1752, il pratiqua comme tel et aussi comme notaire jusqu'à sa mort, en 1758.

Barthélemy-Joseph Richard, notaire royal, fils de Barthélemy Richard, contrôleur général de la haute et basse Bretagne, et de Marie-Marthe, de Luçon, en Poitou. Le notaire Richard épousa à Saint-Vallier, le 31 janvier 1752, Marie-Dorothée Fortin. Il reçut sa commission le 4 juin 1751, et pratiqua à Saint-Vallier jusqu'en 1752, puis à Saint-Roch des Aulnaies (1755) à la Longue-Pointe (1761) et enfin il vint

à Sainte-Anne, jusqu'en 1769. On le retrouve ensuite à la Rivière-Ouelle, et en 1770 à Kamouraska. La date de sa mort nous est inconnue, mais ce fut avant 1778, car on constate que sa veuve épousa cette année-là, Charles Miville, veuf de Madeleine Ouellet.

Louis-Charles Saint-Aubin, notaire royal, marié à Angélique Alary. En 1763, il pratiquait à Sainte Anne où il demeura jusqu'en 1769. On le retrouve à Kamouraska en 1770, à la Rivière-Ouelle en 1774, au Cap Saint-Ignace et à Kamouraska en 1778. Nous ignorons le lieu et la date de sa mort.

Louis Cazes, notaire royal, fils de Jacques Cazes, avocat au parlement de Toulouse et de Marguerite Le Cameux, du diocèse de Cahors, en Quercy. Il épousa, le 20 février 1762, Marie-Geneviève Leclerc dit Francœur. En 1765, Louis Cazes est mentionné " Casse habitant de l'Embarras, Kamouraska." Sa commission date du 8 janvier 1780 et lui donne jurisdiction depuis le Cap Saint-Ignace jusqu'à Kamouraska. Il a toujours pratiqué à Sainte-Anne jusqu'à sa mort, arrivée le 5 décembre 1795. Le notaire Cazes était âgé de soixante-onze ans.

Augustin Dionne, était né à Kamouraska, en 1764, du mariage de Alexandre Dionne et de Madeleine Michaud. Il épousa à la Rivière-Ouelle, le 24 janvier 1791, Marie-Rose Morin. Sa commission est du 25 avril 1797. Il exerça sa profession à Sainte-Anne jusqu'en 1799, puis en 1800 à la Rivière-Ouelle, en 1819 à Kamouraska, où il est mort avant 1826.

François Sasseville reçut sa commission le 22 mai 1799, et pratiqua à Sainte-Anne jusqu'en 1801, puis alla se fixer à la Baie Saint-Paul, où il cessa de faire des actes en 1828.

Jean-François Fournel épousa, le 24 novembre 1807, Marie Smith, fille du seigneur Lauchlin Smith et de Barbara Bytown. La date de sa commission est du 24 août 1804, et il pratiqua à Sainte-Anne jusqu'à sa mort le 5 avril 1809. Le notaire Fournel se donna la mort en se coupant la gorge avec un rasoir. Il n'était âgé que de trente-quatre ans. Sa veuve se maria plus tard avec Thomas Martin.

Rémi Piuze était fils de Leverigt Piuze, médecin émigré de Pologne. Sa femme s'appelait Geneviève Couturier. La commission du notaire Piuze date du 28 septembre 1808, et il pratiqua à Sainte-Anne jusqu'à sa mort, arrivée le 13 juillet 1867, c'est-à-dire pendant cinquante-neuf ans. Il était, à sa mort, âgé de quatre-vingt-neuf ans

Amable Bélanger était natif de la Rivière-Ouelle. Nommé notaire le 23 mai 1832, il vint pratiquer à Sainte-Anne jusqu'en 1838, puis il entra dans les bureaux du service civil à Québec. Ayant pris sa retraite, M. Bélanger alla terminer ses jours à Deschambault, en 1884.

Ovide Bossé naquit en 1828. Sa commission porte la date du 5 novembre 1849. Pratiqua d'abord à Sainte-Anne, puis à Chicoutimi. Fut nommé magistrat stipendiaire pour le district du Saguenay. M. Bossé est mort à Chicoutimi.

Ovide Martineau était né à Sainte-Anne en 1817. Il épousa à la Rivière-Ouelle Flavie Casgrain, fille du seigneur Pierre Casgrain et d'Emélie Lacombe. Admis au notariat le 30 novembre 1840. Pratiqua d'abord à Sainte-Anne, puis ayant été nommé shérif pour le comté de Kamouraska, il alla se fixer au chef-lieu. Il

revint dans sa paroisse natale plusieurs années après et s'y livra de nouveau à l'exercice de sa profession. M. Martineau mourut à Sainte-Anne, le 3 août 1878, à l'âge de soixante-un ans.

François-Luc Moreau était le fils de François Moreau et de Catherine Aubut. Il épousa, le 8 octobre 1860, Emérence Ouellet, fille de Nicolas Ouellet et de Rosalie Bois. M. Moreau avait été admis au notariat le 22 octobre 1845. Il pratiqua pendant deux ans à Matane. En 1848 il vint s'établir à Sainte-Anne pour y demeurer jusqu'à sa mort, le 20 mai 1891. Il était alors âgé de soixante-quatorze ans.

Florence DeGuise, né à Kamouraska, du mariage de Charles DeGuise, marchand et de Julie Martin. Il épousa, le 2 juillet 1850, Marie-Antoinette Martineau, fille d'Augustin Martineau, marchand, et de Séraphine Dubé. Sa commission date du 5 novembre 1849. Pratiqua à Sainte-Anne jusqu'en 1873. Aujourd'hui M. le notaire DeGuise demeure à Plessisville (village de Somerset) et s'occupe de sa profession.

Jean-Norbert Anctil, fils de Joseph Anctil et d'Hedwige Miville. Se maria à Québec, le 9 juillet 1860. à Marie-Malvina Schinks, fille de François Schinks et de Catherine Hamelin. Nommé notaire le 23 novembre 1863, M. Anctil pratiqua pendant quelques années à Sainte-Anne des Monts puis à Sainte-Anne-de-la-Pocatière jusqu'au 5 avril 1876, date de sa mort. Il n'était âgé que de trente-six ans.

Joseph Anctil, né en 1833, du mariage de Jean-Marie Anctil et de Mathilde Hudon. Admis au notariat le 19 décembre 1855, il pratiqua d'abord à Québec puis à Sainte-Anne où il est mort le 7 janvier 1895.

Louis-Joseph Bérubé, né en 1855 du mariage d'Octave Bérubé et de Luce Dionne. M. Bérubé fut reçu notaire le 31 octobre 1883 et a toujours pratiqué depuis à Sainte-Anne. Il épousa à Gentilly, le 8 juillet 1890, mademoiselle Camille Jobin, veuve de feu le docteur Cyrille Esnouf, de Saint-Charles de Bellechasse.

Antoine-Gaspard Ouellet, né à Saint-Mathieu, épousa, à Saint-Pascal, le 18 octobre 1898, mademoiselle Marie-Laure Martin, fille de M. Auguste Martin, notaire et de dame Marie Têtu. M. Ouellet fut admis au notariat le 11 septembre 1897, et pratiqua à Sainte-Hélène de Kamouraska jusqu'à juin 1898. Il vint alors se fixer à Sainte-Anne et y résida jusqu'en novembre 1899. Il est retourné à Saint-Hélène.

Sur cette liste de dix-huit notaires il ne reste plus que trois survivants : ce sont MM. DeGuise, Bérubé et Ouellet. M. Bérubé fait partie actuellement de la Chambre des Notaires.

—o—

CAPITAINES DE MILICE

La liste en est assez chargé, et difficile à faire. Nous n'avons pu retracer que cinq noms pour le XVIIIe siècle : ce sont Augustin Roy-Lauzier, mort en 1790, François Pelletier, Bernard Lizotte, mort en 1786, Sébastien Ouellet et Joseph Pelletier, mort en 1797.

Depuis le commencement du dix-neuvième siècle nous avons trouvé les noms suivants :

1800, Bénoit Roy ; 1808, Moïse Hudon ; 1817, Joseph Ouellet ; Joseph Deslauriers ; 1819, Zacharie Ouellet ; 1820, Clément Hudon ; 1833, John Gow Smith ; Vincent Dubé ; J.-B. Ouellet ; Joseph Hudon ; G. Hudon ; Germain Pelletier ;

1847, Abraham Martin ; Anselme Ouellet ; 1850, Hyacinthe Potvin ; 1854, Elisée Dionne ; 1855, Jean-Marie Anctil ; 1859, Maurice Bossé ; 1863, Florence DeGuise, force active ; 1865, Ernest Ouellet, force active ; 1870, Valence Garon, milice sédentaire ; 1880, Alfred Potvin, force active ; 1881, Joseph Sirois, milice sédentaire ; 1897, J.-L. David Warren, force active.

Ce n'est qu'à partir de la réorganisation de la milice en 1862 qu'il y eut des bataillons de milice active, et le premier capitaine à Sainte-Anne fut M. Florence DeGuise, auquel succédèrent MM. Ernest Ouellet, Alfred Potvin et David Warren, ce dernier de Chicoutimi.

En 1862, le capitaine Vincent Dubé était promu au grade de lieutenant-colonel du 1er bataillon de Kamouraska, Augustin Martineau, de Sainte-Anne, devint major du 4e bataillon, ainsi que J.-B. Ouellet. Le notaire Moreau était paie-maître, le lieutenant DeGuise, adjudant, le lieutenant J.-B. Ouellet, junior, quartier-maître, le Dr Charles DeGuise chirurgien. L'aumônier du bataillon était M. Bourret, curé de Sainte-Anne.

—o—

ERRATA

Page 8, 2e ligne, au lieu de " Grande-Tronciade ", lisez " Grand-Tronciade " ;
Page 12, 33e ligne, au lieu de " eut ", lisez " eût " ;
Page 15, 27e ligne, au lieu de " enrégistrées ", lisez " enregistrées " ;
Page 28, 2e ligne, au lieu de " Daveau ", lisez " Daneau " ;
" 28, 26e " " " " " " "
" 30, 10e " " " " " " "
" " 15e " " " " " " "
" " 28e " " " " " " "
" 32, 27e " " " " " " se mina ", lisez " se ruina " ;
" 32, 34e " " " " " " avait ", lisez " avaient ".